

# Guide pratique de l'étudiant et de l'étudiante



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

## **Prestations sociales de la Division administrative et sociale des étudiant-e-s**

Les prestations sociales aux étudiants sont regroupées au 4 rue De-Candolle.  
Ouverture des bureaux de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h00 les jours ouvrables.  
Détail des diverses prestations de la division : [www.unige.ch/dase](http://www.unige.ch/dase)

**Bureau universitaire d'information sociale** : informations, conseils sociaux et aides diverses.  
T. 022/379 77 79/18, F. 022/379 77 47, [info-sociale@unige.ch](mailto:info-sociale@unige.ch)  
[www.unige.ch/dase/buis](http://www.unige.ch/dase/buis)

**Bureau des sports universitaires** : activités physiques et sportives.  
T. 022/379 77 22, F. 022/379 11 09, [sports@unige.ch](mailto:sports@unige.ch)  
[www.sports.unige.ch](http://www.sports.unige.ch)

**Bureau des logements et restaurants universitaires** : informations, conseils et offres de logements.  
T. 022/379 77 20, F. 022/379 77 85, [logements@unige.ch](mailto:logements@unige.ch)  
[www.unige.ch/dase/bulog](http://www.unige.ch/dase/bulog)

**Antenne santé** : consultations, informations et conseils, ateliers.  
T. 022/379 72 91, [antenne-sante@unige.ch](mailto:antenne-sante@unige.ch)  
[www.unige.ch/dase/sante](http://www.unige.ch/dase/sante)

**Centre de conseil psychologique** : entretiens individuels, ateliers.  
T. 022/379 74 41, [conseil-psychologique@unige.ch](mailto:conseil-psychologique@unige.ch)  
[www.unige.ch/dase/conseil-psychologique](http://www.unige.ch/dase/conseil-psychologique)

**Bureau des activités culturelles** : ateliers, stages, rendez-vous.  
T. 022/379 77 05, F. 022/379 77 07, [activites-culturelles@unige.ch](mailto:activites-culturelles@unige.ch)  
[www.unige.ch/acultu](http://www.unige.ch/acultu)

**Uni-emploi** : informations et conseils pour la recherche d'emploi en fin d'études, travail temporaire et autorisation de travail.  
T. 022/379 77 02, F. 022/379 11 37, [emploi@unige.ch](mailto:emploi@unige.ch)  
[www.unige.ch/emploi](http://www.unige.ch/emploi)

**Bureau de l'accueil et de l'intégration des étudiant-e-s** : une seule adresse pour toutes vos questions : [SOS-etu@unige.ch](mailto:SOS-etu@unige.ch)  
[www.unige.ch/dase/boussole](http://www.unige.ch/dase/boussole)

**Programme « Réussir ses études »** : entretiens individuels, ateliers.  
T. 022/379 78 96  
[www.unige.ch/dase/reussir](http://www.unige.ch/dase/reussir)

# Guide pratique de l'étudiant et de l'étudiante

Cette brochure décrit succinctement les prestations offertes aux étudiants et aux étudiantes, précise les démarches à effectuer et indique les services et personnes auxquels s'adresser.



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

Les prestations sociales de la **DIVISION ADMINISTRATIVE ET SOCIALE DES ÉTUDIANT-E-S** sont regroupées sous le label « étudiant + », à l'Arcade étudiant +, 4 rue De-Candolle. Ouverture des bureaux de 10 h 00 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00 les jours ouvrables. Détail des diverses prestations de la division sur [www.unige.ch/etudiantplus](http://www.unige.ch/etudiantplus) et sur [www.unige.ch/dase](http://www.unige.ch/dase)

**M. Pascal Garcin**, directeur de division, T. 022/379 76 84  
[Pascal.Garcin@unige.ch](mailto:Pascal.Garcin@unige.ch), reçoit sur rendez-vous

#### **ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANT-E-S**

Conditions d'accès à l'UNIGE; immatriculations; inscriptions; changements de faculté; congés; formalités administratives; diplômes

Lu-ve: 9 h 00-13 h 00, T. 022/379 71 11, F. 022/379 79 34

\*horaire d'été (2 juin au 14 août – Lu-ve: 10 h 00-13 h 00)

[immat@unige.ch](mailto:immat@unige.ch), Espace administratif des étudiants, Uni Dufour, 2<sup>e</sup> étage (bureau 222)

#### **INFORMATION SOCIALE (BUIIS)**

Espace d'écoute, d'accueil, d'information et de conseils.

Informations sur toute question relative à votre situation personnelle, sociale, administrative et financière. Octroi d'aides financières. Information sur les bourses et allocations diverses. Exonération des taxes universitaires.

Lu-ve: 10 h 00-13 h 00 et 14 h 00-16 h 00, T. 022/379 77 79/18, F. 022/379 77 47

[info-sociale@unige.ch](mailto:info-sociale@unige.ch), 4 rue De-Candolle, 3<sup>e</sup> étage

**Frédéric Noth**

#### **SPORTS UNIVERSITAIRES**

Cours; entraînements; compétition

Lu-ve: 10 h 00-13 h 00 et 14 h 00-16 h 00, T. 022/379 77 22, F. 022/379 11 09

[sports@unige.ch](mailto:sports@unige.ch), 4 rue De-Candolle, 3<sup>e</sup> étage

**Antonio Latella**

#### **LOGEMENTS ET RESTAURANTS UNIVERSITAIRES (BLRU)**

Location de chambres, studios et appartements communaux;

informations sur d'autres logements à Genève, site Internet: [www.unige.ch/dase/bulog](http://www.unige.ch/dase/bulog)

Lu-ve: 10 h 00-13 h 00 et 14 h 00-16 h 00, T. 022/379 77 20, F. 022/379 77 85

[logements@unige.ch](mailto:logements@unige.ch), 4 rue De-Candolle, 4<sup>e</sup> étage

**Françoise Demierre**

#### **ANTENNE SANTÉ**

Informations et conseils, consultations, ateliers.

T. 022/379 72 91

[antenne-sante@unige.ch](mailto:antenne-sante@unige.ch), 4 rue De-Candolle, 1<sup>er</sup> étage

**Dr Tiziana Farinelli Ebengo**

### **CENTRE DE CONSEIL PSYCHOLOGIQUE (CCP)**

Rendez-vous individuels; informations; conseils; ateliers; stress; déprime; solitude  
T. 022/379 74 41

conseil-psychologique@unige.ch, 4 rue De-Candolle, 1<sup>er</sup> étage

**Pierre Moiroud**

### **ESPACE DE VIE ENFANTINE SECTEUR UNIVERSITÉ**

Rens. de 8 h 30 à 12 h 00, T. 022/379 12 11, F. 022/379 12 19

Martine.Saillant@unige.ch, Uni Dufour, 24 rue du Général-Dufour,  
bureaux 303 et 304, 3<sup>e</sup> étage

**Martine Saillant**

### **ACTIVITÉS CULTURELLES (AC)**

Art plastique; arts et littérature; informatique; lecture/écriture; ciné-club; cinéma-vidéo;  
danse; dessin; musique; théâtre; multimédia; photo

Lu-ve: 10 h 00-13 h 00 et 14 h 00-16 h 00, T. 022/379 77 05, F. 022/379 77 07

activites-culturelles@unige.ch, 4 rue De-Candolle, 1<sup>er</sup> étage

**Vincent Jacquemet**

### **UNI-EMPLOI**

Travaux temporaires, stages, emploi après les études. Rencontres avec des professionnels,  
information et conseil pour la recherche d'emploi.

Lu-ve: 10 h 00-13 h 00 et 14 h 00-16 h 00, T. 022/379 77 02, F. 022/379 11 37

uni-emploi@unige.ch, 4 rue De-Candolle, rez-de-chaussée

Marie-José Genolet; Marc Worek; Jeannine Steiner

### **ACCUEIL ET INTÉGRATION DES ÉTUDIANT-E-S**

SOS-étudiants

T. 022/379 74 94

Anne.Rist@unige.ch, 4 rue De-Candolle, 2<sup>e</sup> étage

**Anne Rist**

### **PROGRAMME « RÉUSSIR SES ÉTUDES »**

T. 022/379 78 96

Delphine.Rinaldi@unige.ch, 4 rue De-Candolle, 2<sup>e</sup> étage

**Delphine Rinaldi**

# Table des matières

|                                                             |       |
|-------------------------------------------------------------|-------|
| Accueil et intégration des étudiant-e-s .....               | 6     |
| Adresse .....                                               | 6     |
| Aides sociales/Aides financières à caractère social .....   | 6     |
| Allocations d'études et d'apprentissage .....               | 6     |
| Associations d'étudiant-e-s .....                           | 7     |
| Assurance maladie et accidents .....                        | 7     |
| Assurance vieillesse et survivants (AVS) .....              | 8     |
| Attestation d'inscription .....                             | 8     |
| Auditeurs et auditrices .....                               | 8-9   |
| Aumôneries .....                                            | 9-10  |
| Banque – Bancomat .....                                     | 10    |
| Bibliothèques .....                                         | 10    |
| Bourses d'études .....                                      | 10-11 |
| Calendrier .....                                            | 11    |
| Carte d'étudiant .....                                      | 11    |
| Carte de lecteur .....                                      | 11    |
| Catalogues des bibliothèques .....                          | 11    |
| Centre de Conseil Psychologique .....                       | 12    |
| Changement de faculté, institut ou école .....              | 12    |
| Chœur de l'Université .....                                 | 13    |
| Ciné-Club universitaire .....                               | 13    |
| Commission de gestion des taxes fixes .....                 | 13    |
| Congé .....                                                 | 14    |
| Conseillers et conseillères aux études .....                | 14    |
| Cours d'été – Cours de français pour non-francophones ..... | 14-15 |
| Coût de la vie .....                                        | 15    |
| Crèches (Espaces de vie enfantine secteur Université) ..... | 15    |
| Crédits ECTS .....                                          | 16    |
| Culture (Activités culturelles) .....                       | 16    |
| Délais (rappel des principaux) .....                        | 16-17 |
| Démarches administratives .....                             | 17    |
| Diplômes et certificats .....                               | 17    |
| Doctorat .....                                              | 17    |
| Duplicata .....                                             | 18    |
| Égalité .....                                               | 18    |
| Émoluments d'inscription .....                              | 18    |
| Emploi .....                                                | 19    |
| Équivalences .....                                          | 19    |
| Étudiant + .....                                            | 19    |
| Exmatriculation .....                                       | 20    |
| Exonération des taxes universitaires .....                  | 20    |
| Faculté, Section, Département .....                         | 20    |
| Foyers (logements pour étudiant-e-s) .....                  | 21-22 |
| Handicapés .....                                            | 22    |
| Harcèlement sexuel-mobbing .....                            | 22    |

|                                                                              |       |
|------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Immatriculation-Inscription-Réimmatriculation .....                          | 23-24 |
| Informatique au service des nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants ..... | 24    |
| Inscription aux examens .....                                                | 25    |
| Inscription au semestre .....                                                | 25    |
| Langue d'enseignement .....                                                  | 25    |
| Légalisation de diplômes .....                                               | 25    |
| Logement .....                                                               | 25    |
| Médiathèques .....                                                           | 26    |
| Mobilité (échanges internationaux, mobilité suisse) .....                    | 26    |
| Moniteurs .....                                                              | 27    |
| Musique et orchestre .....                                                   | 27    |
| Objets trouvés .....                                                         | 27    |
| Office cantonal de la population .....                                       | 27    |
| Orientation et conseils aux étudiant-e-s .....                               | 28    |
| Permis de séjour .....                                                       | 28    |
| Photographies instantanées .....                                             | 29    |
| Préservatifs (distributeur de) .....                                         | 29    |
| Presse .....                                                                 | 29    |
| Prix, bourses, subsides .....                                                | 29    |
| Publications .....                                                           | 29-30 |
| Restaurants, brasseries, cafétérias .....                                    | 30    |
| Réussir ses études .....                                                     | 31    |
| Revue et articles .....                                                      | 31    |
| Salles de lecture .....                                                      | 31    |
| Santé .....                                                                  | 31-32 |
| Secrétariats .....                                                           | 32    |
| Sécurité (et santé au travail) .....                                         | 32    |
| Service militaire .....                                                      | 33    |
| SOS-Étudiants .....                                                          | 33    |
| Sports .....                                                                 | 34    |
| Stage en cours d'études .....                                                | 34    |
| Tabac .....                                                                  | 34    |
| Taxes .....                                                                  | 34    |
| Théâtre .....                                                                | 35    |
| Thèses électroniques .....                                                   | 35    |
| Transports publics .....                                                     | 35    |
| UPER/UER .....                                                               | 35    |
| Urgences .....                                                               | 35    |
| Abréviations .....                                                           | 36    |
| Organisation .....                                                           | 37-38 |
| Quelques chiffres .....                                                      | 39    |
| Contacts à l'UNIGE .....                                                     | 40-45 |
| Institutions rattachées et associées à l'Université de Genève .....          | 46    |
| Calendrier académique .....                                                  | 47    |
| Plan de situation des bâtiments universitaires .....                         | 48    |

# L'Uni de A à Z

## Accueil et intégration des étudiant-e-s

L'équipe du Bureau accueil et intégration est l'interlocuteur privilégié pour répondre aux premières questions de l'étudiant-e nouvellement arrivé-e dans l'institution. Elle organise entre autre une séance d'accueil et d'information générale à la rentrée académique, destinée à l'ensemble des étudiants, toutes facultés confondues. La date et les détails sur cette séance sont sur le site Internet courant septembre.

### **Accueil et intégration des étudiant-e-s**

4 rue De-Candolle, 2<sup>e</sup> étage, 1211 Genève 4

T. 022/379 74 94

Anne.Rist@unige.ch, [www.unige.ch/dase/boussole](http://www.unige.ch/dase/boussole)

## Adresse

Les étudiants sont tenus de communiquer sans délai et par écrit leurs changements d'adresse à l'Espace administratif des étudiants ou à la faculté, institut, école concerné ou au Service des relations internationales (T. 022/379 80 82) s'il s'agit d'un échange international.

## Aides sociales/Aides financières à caractère social

Dans un espace neutre et confidentiel, les étudiants en difficulté pourront aborder avec l'équipe des assistants sociaux toutes les questions relatives à leur situation personnelle, sociale, administrative et financière.

Permanence du lundi au vendredi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h00 sans rendez-vous.

### **Bureau universitaire d'information sociale (BUIS)**

4 rue De-Candolle, 3<sup>e</sup> étage, 1211 Genève 4

T. 022/379 77 79/18, F. 022/379 77 47

[info-sociale@unige.ch](mailto:info-sociale@unige.ch), [www.unige.ch/dase/buis](http://www.unige.ch/dase/buis)

## Allocations d'études et d'apprentissage

Ces allocations sont octroyées par le Canton de Genève sous conditions d'origine, de domicile et de statut fiscal. La situation économique de la famille (ou de l'étudiant s'il est indépendant) ainsi que la poursuite régulière de la formation sont également pris en compte.

### **Service des allocations d'études et d'apprentissage**

1 rue Pécolat, Case postale 1603, 1211 Genève 1

T. 022/388 73 50, F. 022/388 73 99

[www.geneve.ch/bourses](http://www.geneve.ch/bourses)

## Associations d'étudiant-e-s

Il existe de nombreuses associations au niveau des facultés/UPER, des départements ou des filières d'études. La Commission de gestion des taxes fixes (CGTF) par ses activités de subventionnement entretient des relations régulières avec chacune des associations d'étudiants et d'étudiantes enregistrées ou reconnues par le rectorat. Son secrétariat (voir sous CGTF) et sa présidence déploient également des activités de conseils aux associations. La Conférence universitaire des associations d'étudiants (CUAE) regroupe de nombreuses associations, représente ses membres et tient des permanences (voir horaires sur le site de la CUAE) pour répondre à toute question liée à l'Université

Le site asso-etud regroupe la plupart des associations d'étudiant-e-s:  
[www.unige.ch/asso-etud](http://www.unige.ch/asso-etud)

### Associations d'étudiant-e-s

17 rue Alcide-Jentzer, 1205 Genève

T. 022/379 37 64, F. 022/379 37 77

### Bureau de permanence

Uni Mail, 40 bd du Pont-d'Arve, 1211 Genève 4, Bureau n° 5204

T. 022/379 81 77

[cuae@unige.ch](mailto:cuae@unige.ch), horaire et détails: [www.cuae.ch](http://www.cuae.ch)

## Assurance maladie et accidents

Toutes les personnes domiciliées en Suisse sont obligées de s'assurer contre les risques de maladie ou d'accidents auprès d'une caisse reconnue aux termes de la Loi fédérale sur l'Assurance maladie (LAMal) (se renseigner éventuellement sur le site: [www.geneve.ch/sam](http://www.geneve.ch/sam) pour connaître les tarifs). Les étudiants – notamment étrangers – qui séjournent en Suisse et qui bénéficient déjà d'une assurance maladie couvrant les traitements en Suisse peuvent s'adresser au Service cantonal de l'assurance-maladie (SAM) afin de solliciter une éventuelle dispense. Les informations relatives au subside cantonal pour l'assurance maladie peuvent être obtenues auprès du SAM.

La brochure « *L'assurance maladie et accidents en 15 questions* » est disponible sur le site Internet de l'Université. Elle fournit toutes les informations nécessaires.

On distingue deux catégories d'étudiants:

- Les étudiants ressortissants des pays de l'UE et de l'AELE: ils sont, en principe, couverts par la sécurité sociale de leur pays de domicile. Afin d'être dispensés de l'assurance-maladie suisse, il leur suffit de présenter au SAM une copie recto-verso de leur carte européenne d'assurance-maladie ou un formulaire de remplacement.
- Les étudiants qui ne sont pas concernés par les accords bilatéraux conclus entre la suisse et les pays de l'UE et de l'AELE (étudiants ressortissants d'États tiers de l'UE/AELE): ils doivent prouver qu'ils bénéficient d'une assurance-maladie privée dont la couverture est équivalente à la LAMal. Le SAM met à leur disposition un formulaire de contrôle de l'équivalence des prestations qui devra être complété, timbré et signé par la compagnie d'assurance de l'étudiant.

### Service de l'assurance-maladie

62 rte de Frontenex, 1207 Genève

T. 022/546 19 00, F. 022/546 19 19

[sam@etat.ge.ch](mailto:sam@etat.ge.ch)

## Assurance vieillesse et survivants (AVS)

La loi sur l'AVS impose aux étudiants suisses et étrangers (permis C) domiciliés en Suisse de cotiser dès le 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivant celle de leur 20<sup>e</sup> anniversaire. Les étudiants sans activité lucrative paient en principe une cotisation minimale de CHF 460.– par année (frais d'administration non compris). S'ils exercent une activité lucrative, ils cotisent dès le 1<sup>er</sup> janvier qui suit leur 17<sup>e</sup> anniversaire.

Les étudiants qui exercent une activité lucrative peuvent, sur demande, obtenir une imputation de ce qu'ils ont cotisé sur les CHF 460.– de la cotisation minimale.

Renseignements auprès de la Caisse cantonale genevoise de compensation (CCGC)

### Caisse cantonale genevoise de compensation

Service de la perception, 54 rte de Chêne, Case postale, 1211 Genève 6

T. 022/718 67 67, F. 022/718 68 63

[www.caisseavsgc.ch](http://www.caisseavsgc.ch)

## Attestation d'inscription

Une attestation d'inscription nominative, pour le semestre en cours, peut être imprimée depuis le portail [my.unige.ch](http://my.unige.ch) (onglet « Espace Adm. ») en utilisant vos accès ISIs (Infrastructure des Services d'Identification). Attention l'attestation n'est délivrée qu'après enregistrement du paiement de la taxe (10 jours maximum après la date du paiement).

## Auditeurs et auditrices

Toute personne âgée de 18 ans révolus peut, sans présenter de diplôme, s'inscrire à des cours en qualité d'auditeur, en respectant les délais d'inscription de chaque Faculté/École/Institut et de se présenter aux examens.

Les auditeurs sont autorisés à suivre la plupart des cours à l'exception notamment de ceux de l'École d'éducation physique et de sport. À la Faculté de médecine, seul le cours « Histoire de la médecine » leur est accessible.

Pour l'École de langue et de civilisation françaises, les auditeurs ne sont admis qu'aux cours dits « enseignements thématiques généraux » du DEFLE, avec l'accord de la direction et des enseignants concernés.

En faculté des sciences économiques et sociales, seuls les cours des Baccalauréats universitaires – Bachelor sont ouverts aux auditeurs. Ceux-ci ne sont pas autorisés à suivre les cours des Maîtrises universitaires – Master, ou de formation continue (par ex. M.B.A.). À l'École de traduction et d'interprétation, les auditeurs ne sont, en principe, pas autorisés à suivre les cours de langues. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser directement au secrétariat de l'École de traduction et d'interprétation, UNI-MAIL, bd Carl-Vogt 40, 1211 Genève 4.

Pour les auditeurs et auditrices, les points suivants sont à relever :

- pas de délivrance de carte d'étudiant ni d'attestation d'inscription
- impossibilité d'obtenir une validation des examens pour des études universitaires
- pas d'obtention de grade, certificat ou diplôme de l'Université

- admission aux séminaires, exercices, travaux pratiques et laboratoires après accord avec le professeur responsable
- le statut d'auditeur ne donne en aucun cas droit à une attestation ou à un permis de séjour

**Tarif:** CHF 50.– par cours et par semestre. Un dossier décrivant les diverses formalités à accomplir est disponible au début de l'année académique auprès des huissiers des loges d'Uni Bastions, Dufour ou Mail (prix: CHF 10.–)

En outre, l'ensemble des informations utiles aux auditeurs et auditrices (programmes des cours notamment) est disponible sur Internet à l'adresse:

**Bureau Auditeurs**  
Responsable: **Sonia Kessler**  
Uni Dufour, 2<sup>e</sup> étage, bureau 225, 24 rue du Général-Dufour, 1211 Genève 4  
T. 022/379 77 44, F. 022/379 79 34  
Sonia.Kessler@unige.ch

## Aumôneries

**Aumôneries de l'Université**  
Arcade Uni Mail, 102 bd Carl-Vogt, 1205 Genève  
F. 022/379 86 59  
aumonerie@unige.ch

### Aumônerie protestante

L'Aumônerie protestante est présente sur le campus depuis 1942. Attentive à la sociologie estudiantine comme à toutes les problématiques attachées à la vie universitaire, elle se présente tel un lieu médiateur situé entre l'Université et l'Église, offrant un espace d'accueil et de partage, ouvert et libre, pour tous ceux qui le désirent.

Visant à favoriser la rencontre, l'aumônerie s'ouvre également à la réflexion intellectuelle en étant un lieu de dialogue, de réflexion et de liaison interfacultaires et interculturels au sein de l'Université. C'est pourquoi, outre l'**offre prioritaire d'entretiens**, elle propose:

- des **événements ponctuels** permettant de rencontrer des personnalités reconnues des mondes théologique, scientifique, socio-politique, humanitaire, religieux ainsi que des arts et des lettres
- des **séminaires ou cycles de conférences** pluridisciplinaires abordant les grandes questions contemporaines qui traversent notre époque et nos vies
- des **célébrations** « Cultes jeunes » qui sont proposées tous les dimanches soir à 18 h 30 au Temple de Plainpalais sis en face d'Uni Mail (en réseau avec l'Animation Jeunesse de l'Église Protestante de Genève)

Programme et renseignements à l'Aumônerie et sur notre site:  
[www.unige.ch/aumonerie](http://www.unige.ch/aumonerie)

Aumônier protestant: **Philippe Chanson**, théologien et pasteur  
T. prof. 022/379 86 57; privé 022/794 39 01  
Philippe.Chanson@unige.ch  
Permanence le jeudi de 11h00 à 15h00, sur rendez-vous, à l'improviste

## Aumônerie catholique

Dans un esprit œcuménique et interreligieux, l'Aumônerie catholique propose un espace d'accueil et de dialogue au sein de l'Université. Ouverte à tous (étudiants, professeurs, membres du corps intermédiaire et du personnel administratif et technique), **elle offre prioritairement une écoute** où toute question sur le sens de la vie et de la foi peut être partagée et approfondie.

Le programme se décline selon les demandes par :

- Un accompagnement personnel
- Des possibilités **d'engagement social** auprès des démunis de notre société avec CARITAS-Genève (cours de langues, aide à l'insertion, etc.)
- Des propositions de rencontres, de méditation, de prières et d'eucharistie
- Une **retraite spirituelle** dans un monastère

Aumônier catholique : **Raphaël Pasquier**, théologien laïc

Tél. prof. 022/379 86 60

Raphael.Pasquier@unige.ch

Contact : permanence le mardi de 10h00 à 16h00, ou sur rendez-vous

## Banque – Bancomat

Un bancomat est installé au rez-de-chaussée du bâtiment Uni Mail (40 bd du Pont-d'Arve)

## Bibliothèques

Les bibliothèques sont réparties dans les divers bâtiments de l'Université. Elles mettent à disposition des ressources documentaires spécialisées, ainsi que des espaces de travail munis d'équipement informatique, selon un horaire étendu. Des services de prêt, d'assistance à la recherche documentaire ainsi que des formations pour l'utilisation des ressources documentaires sont à disposition selon les modalités et horaires définis par les bibliothèques. La carte d'étudiant-e donne accès à ces prestations.

[www.unige.ch/biblio](http://www.unige.ch/biblio)

Répertoire des bibliothèques genevoises : [www.biblio-geneve.ch/repertoire](http://www.biblio-geneve.ch/repertoire)

Plan des bibliothèques : [www.biblio-geneve.ch/reseau/acces.php](http://www.biblio-geneve.ch/reseau/acces.php)

## Bourses d'études

Une équipe d'assistants sociaux est à la disposition des étudiant-e-s pour les aider à trouver des solutions aux problèmes financiers auxquels ils sont confrontés. Renseignements sur les bourses, les prêts, les allocations d'études et autres aides sociales, intervention en cas de difficultés financières momentanées.

Permanence du lundi au vendredi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h00 sans rendez-vous.

**Bureau universitaire d'information sociale (BUIS)**

4 rue De-Candolle, 3<sup>e</sup> étage, 1211 Genève 4

T. 022/379 77 79/18, F. 022/379 77 47

[info-sociale@unige.ch](mailto:info-sociale@unige.ch), [www.unige.ch/dase/buis](http://www.unige.ch/dase/buis)

On peut aussi se renseigner au Service des allocations d'études.

**Service des allocations d'études et d'apprentissage**

1 rue Pécolat, Case postale 2179, 1211 Genève 1

T. 022/388 73 50, F. 022/388 73 99

[www.geneve.ch/bourses](http://www.geneve.ch/bourses)

En ce qui concerne les bourses de mobilité (échanges internationaux), voir sous Mobilité, p. 26

## Calendrier

Depuis septembre 2007, le calendrier de toutes les universités suisses est le suivant. Rentrée à la semaine 38 (mi septembre), fin du semestre d'automne à la semaine 51 (semaine avant Noël), début du semestre de printemps à la semaine 8 (3<sup>e</sup> semaine de février) fin du semestre de printemps à la semaine 22 (dernière semaine de mai). Des périodes d'examens se situent avant la semaine 38, entre les semaines 51 et 8 et après la semaine 22. Pour plus de détails, voir sous «calendrier universitaire» sur le site Internet de l'Université ou se renseigner auprès des facultés.

## Carte d'étudiant-e

Lors des séances d'immatriculation, tout nouvel étudiant est photographié et il reçoit une carte d'identification servant de pièce de légitimation (genre carte de crédit) pour les cours, séminaires, travaux pratiques et examens, bibliothèques, conférences et réunions réservées aux étudiants, pour le paiement des impressions ainsi que pour la réduction de certains tarifs. L'étudiant la valide au minimum une fois par semestre 10 jours après le paiement de ses taxes, dans les bornes prévues à cet effet, dans les divers bâtiments. En cas de perte, selon les modalités décrites sous [www.unige.ch/cartes](http://www.unige.ch/cartes), l'étudiant fera bloquer sa carte et demandera l'établissement d'une nouvelle, moyennant un montant de CHF 25.-.

## Carte de lecteur et de lectrice

La carte d'étudiant-e (voir ci-dessus) dispose d'un code-barres qui permet de l'utiliser immédiatement comme carte de lecteur dans les bibliothèques de l'UNIGE, dans celles du réseau des bibliothèques genevoises et également dans les autres bibliothèques membres du réseau BibliOpass.

Renseignements pratiques sur le prêt: [www.unige.ch/biblio/inscrire.html](http://www.unige.ch/biblio/inscrire.html)

Dossier de lecteur: <http://opac.ge.ch/gateway> (espace personnel)

## Catalogues des bibliothèques

Pour rechercher un document d'une bibliothèque, l'étudiant consultera les catalogues en ligne (OPAC) qui recensent les documents disponibles, tous supports confondus (imprimés, audiovisuels, électroniques, etc.). Il pourra ainsi localiser le document souhaité, aller le chercher dans la bibliothèque ou le réserver s'il est emprunté, ou y accéder directement lorsqu'il s'agit d'un document électronique. Il pourra également consulter en ligne son dossier de prêt (liste des documents empruntés, demandes de prolongation, etc.).

Catalogue en ligne OPAC: <http://opac.ge.ch/gateway>

## Centre de conseil psychologique (CCP)

Le Centre de Conseil Psychologique propose une aide aux étudiant-e-s qui se trouvent face à des difficultés d'ordre psychologique, qu'elles soient relatives à leurs études, à la vie sentimentale et relationnelle ou encore à des inquiétudes concernant le passé ou l'avenir.

L'étudiant qui s'adresse au Centre rencontrera un ou une psychologue pour donner forme et comprendre la problématique qui l'amène à venir consulter. Ils pourront évaluer ensemble la situation actuelle et décider de ce qu'il convient de faire pour la surmonter et éviter ainsi que ces difficultés fassent obstacle à la réussite académique et à l'évolution de la vie d'adulte que chacun désire mener.

Des groupes d'entraînement aux habiletés sociales, à la gestion du stress, à l'affirmation de soi, y sont organisés.

Pour prendre contact ou prendre rendez-vous, vous pouvez passer au Bureau du Centre tous les jours ouvrables entre 10h00 et 13h00 et entre 14h00 et 16h00, ou téléphoner. En dehors de ces heures, vous pouvez laisser un message sur le répondeur téléphonique. Les rendez-vous individuels sont fixés entre 9h00 et 20h00 tous les jours ouvrables.

**Centre de Conseil Psychologique (CCP)**

4 rue De-Candolle, 1<sup>er</sup> étage, 1211 Genève 4

T. 022/379 74 41

conseil-psychologique@unige.ch, www.unige.ch/conseil-psychologique

## Changement de faculté, institut ou école

### a. Changement de faculté, institut ou école

Les formalités doivent être engagées à l'Espace administratif des étudiant-e-s :

- au plus tard un mois avant le début des cours pour les étudiants inscrits au semestre de printemps précédent et qui postulent pour un bachelor
- au plus tard trois semaines après le début des cours pour les nouveaux étudiants qui ont débuté à la rentrée de septembre et qui postulent pour un bachelor
- au 30 septembre ou dès réception des résultats, pour les étudiants qui passent des examens en août/septembre

Délais spéciaux pour les transferts en médecine, EEPS et à l'ETI (pré-inscription obligatoire). Pour tous les autres cas (notamment pour une admission en Master, à un Institut etc.) se renseigner en début d'année civile auprès de l'Espace administratif des étudiants.

**Si vous avez déjà fréquenté une autre faculté ou université, votre demande de transfert peut être soumise à des restrictions.**

Bureau 222, 24 rue du Général-Dufour, 2<sup>e</sup> étage, 1211 Genève 4

T. 022/379 71 11

### b. Changement de section/diplôme

Demande écrite à adresser au doyen pour tout changement d'orientation et de discipline au sein de la même faculté ou école.

### c. Transfert depuis l'Université de Lausanne, depuis l'École polytechnique fédérale de Lausanne, ou l'Université de Neuchâtel (Triangle Azur)

Délai: 31 juillet

## Chœur de l'Université (voir Culture)

Le Chœur de l'Université répète tous les lundis soirs, de 19h00 à 21h30, et prépare chaque année un, voire deux concerts, en collaboration avec un orchestre (Orchestre de Chambre de Genève, Orchestre des pays de Savoie, Orchestre du Conservatoire, Orchestre de la Suisse Romande).

### **Bureau des activités culturelles**

4 rue De-Candolle, 1<sup>er</sup> étage, 1211 Genève 4  
T. 022/379 77 05  
<http://choeur.unige.ch>

## Ciné-Club universitaire

Le Ciné-club universitaire organise trois cycles de projection différents par année dans le but de faire (re)découvrir des chefs-d'œuvre, des films rares ou des auteurs majeurs du septième art. Ouvertes à tous, les séances du Ciné-club se donnent tous les lundis à 20h00.

Les cartes et abonnements sont en vente à l'entrée.

Programme sur <http://activites-culturelles.unige.ch>

### **Auditorium Arditi-Wilsdorf**

1 av. du Mail, 1205 Genève

## Commission de gestion des taxes fixes (CGTF)

Financée par une partie des taxes universitaires payées par chaque étudiant-e, la Commission de gestion des taxes fixes subventionne les associations d'étudiants et d'assistants reconnues ou enregistrées par le Rectorat de l'Université de Genève. La CGTF propose également aux associations un soutien dans l'élaboration de leurs projets et une aide financière pour leur réalisation. Ont ainsi été subventionnés en 2008 des journaux d'étudiants, des conférences et diverses activités culturelles. La Commission gère également les espaces mis à disposition des associations par l'Université et équipés de matériel informatique et d'une photocopieuse. Ces espaces sont à disposition des associations reconnues et enregistrées qui peuvent y tenir leurs réunions. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site de la CGTF

### **Commission de gestion des taxes fixes**

17 rue Alcide-Jentzer, 1205 Genève

T. 022/379 74 27

### **Bureau de permanence**

Uni Mail, 40 bd du Pont-d'Arve, 1211 Genève 4, Bureau n° 5204

T. 022/379 81 77

[taxesfixes@unige.ch](mailto:taxesfixes@unige.ch), horaire et détails: [www.unige.ch/taxes](http://www.unige.ch/taxes)

## Congé

L'étudiant-e qui désire interrompre momentanément ses études peut obtenir un congé, tout en restant immatriculé. Le congé est accordé par le doyen de la faculté concernée pour une période d'un semestre ou d'une année. Il est renouvelable.

La durée du congé ne peut pas excéder 2 ans. L'étudiant n'est pas autorisé à se présenter à des examens.

Pendant la durée du congé, l'étudiant ne paie que les taxes fixes, soit CHF 65.– par semestre.

**Délai:** La formule de demande de congé doit parvenir à la faculté, institut ou école, un mois avant le début des cours.

## Conseillers et conseillères aux études

Dans chaque Faculté, École ou Institut, un-e ou plusieurs conseiller-ère-s aux études collaborent directement avec les doyens, directeurs, président sur les questions académiques. Ils/elles consacrent une partie de leur activité à l'orientation des étudiants-e-s et à la régulation de leurs cursus académiques.

Ils/elles apportent aux candidat-e-s les informations et conseils utiles à l'organisation et au déroulement optimal de leur formation.

N'hésitez pas à prendre contact avec eux/elles pour des demandes précises, en respectant leurs heures de réception ou de permanence téléphonique. Voir pp. 40 à 45

## Cours d'été

### Cours de français pour non-francophones

Ces cours se déroulent dans le cadre universitaire, en plein centre de la ville de Genève. Ils s'adressent à des étudiants non francophones, de tous niveaux, qui désirent apprendre ou perfectionner leur français.

Ils sont ouverts à toute personne âgée d'au moins 17 ans. Aucun diplôme n'est exigé.

Ils sont supervisés par les autorités universitaires de la Faculté des lettres et offrent, outre des cours de haut niveau, diverses activités culturelles.

### Cours de langue par session de trois semaines du 28 juin au 27 août 2010

Cours de langue, de civilisation, de littérature. Phonétique, stylistique, lecture de presse. Droits d'inscription: CHF 600.– (3 semaines)

### Cours de neuf semaines du 28 juin au 27 août 2010

Cours intensif pour débutants.

Droits d'inscription: CHF 2'250.– (9 semaines)

### Cours de préparation à l'Université (B2 – C1) de six semaines du 19 juillet au 27 août 2010

Droits d'inscription: CHF 1'500.– (6 semaines)

## Certificat de français

Réservé aux étudiant-e-s très avancés qui ont suivi régulièrement au moins une série de trois semaines, le certificat des Cours d'été dispense de l'épreuve de base de l'examen d'admission à l'Université de Genève. Accès à toutes les facultés sauf Théologie, Lettres et l'ETI.

### Cours d'été – Université de Genève

5 rue De-Candolle, CH-1211 Genève 4  
T. 022/379 74 34, 022/379 71 11, F. 022/379 74 39  
cefle@unige.ch, www.fle.unige.ch

## Coût de la vie

Le budget mensuel d'un étudiant-e célibataire de moins de 25 ans s'élève à environ CHF 2'000.– par mois: entretien complet et nourriture entre CHF 800.– et CHF 900.–, logement (chambre indépendante) de CHF 550.– à CHF 650.–, taxes universitaires et matériel, transport, assurances (environ CHF 450.–), etc. La charge de travail, pour mener à bien des études, ne permet d'envisager qu'une activité rémunérée à temps partiel.

L'attention des étudiants est attirée sur le fait qu'**au début des études**, plusieurs dépenses devront être réglées **simultanément**, à savoir:

- un trimestre d'assurance maladie (ou un semestre pour les assurances privées)
- les taxes universitaires, 1<sup>er</sup> semestre
- le premier loyer auquel s'ajoute souvent une caution obligatoire
- les émoluments de l'Office cantonal de la population

## Crèches (Espaces de vie enfantine secteur Université)

Les institutions A et B (voir ci-dessous) accueillent, sur inscription, des enfants de la naissance à l'âge scolaire.

La fréquentation hebdomadaire minimale est un mi-temps.

Horaires: 7h 00-19h 00, du lundi au vendredi.

Le jardin d'enfants C accueille, sur inscription, des enfants dès 2 ans jusqu'à l'âge scolaire.

La fréquentation hebdomadaire est de 2 à 4 demi-journées, les matins ou les après-midi.

Horaire: 8 h 00-12 h 00, 13 h 30-17 h 00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

### Conditions:

- Inscription de septembre à février.
- Une priorité sera donnée aux femmes poursuivant une carrière universitaire
- Le prix de la pension varie entre 9 et 12% du revenu annuel du couple parental pour un plein temps.

### Espace de vie enfantine secteur Université

secteureve@unige.ch, www.unige.ch/eve

Renseignements: **Martine Saillant**

Martine.Saillant@unige.ch

T. 022/379 12 11, F. 022/379 12 19

**A. Site Allobroges:** 14 quai du Cheval-Blanc, 1227 Acacias

**B. Site Baud-Bovy:** 2-4-6, passage Baud-Bovy, 1205 Genève

**C. Site Le Cheval à Bascule:** 11 quai du Cheval-Blanc, 1227 Acacias

## Crédits ECTS

Affectés à chaque enseignement, les crédits ECTS expriment la quantité de travail que chaque cours représente. Les crédits sont obtenus après réussite aux examens. Ainsi un semestre d'études représente, en moyenne, 30 crédits. Pour un baccalauréat universitaire (bachelor en 3 ans), il faut obtenir 180 crédits et pour une maîtrise universitaire (master en 2 ans) 90 ou 120 crédits. Il s'agit d'un système européen généralisé qui permet le transfert de crédits d'une université à l'autre, garantissant ainsi la reconnaissance d'études accomplies à l'étranger ou dans une autre université suisse, dans la même filière d'études.

## Culture (Activités culturelles)

Le Bureau des activités culturelles se veut un lieu de création, d'expression et de rencontre animé par des professionnels et des passionnés. Il permet aux étudiants de développer leur créativité pendant leurs études en offrant plus de 30 activités, notamment dans les domaines suivants: ciné-club, musique (chant, chœur, orchestre, cours instrumentaux), art plastique, cinéma/vidéo, danse, dessin, arts numériques, lecture/écriture, laboratoire photo, théâtre, multimédia.

Des informations sur toutes les activités proposées sont à disposition à notre bureau: Lu-ve: 10h00-13h00 et 14h00-16h00.

### Bureau des activités culturelles

4 rue De-Candolle, 1<sup>er</sup> étage, 1211 Genève 4  
T. 022/379 77 05, F. 022/379 77 07  
activites-culturelles@unige.ch

## Délais (Rappel des principaux)

Indépendamment des délais fixés dans les diverses facultés, se renseigner auprès d'elles au besoin, les délais suivants doivent impérativement être respectés (voir aussi les rubriques correspondantes).

**Immatri-culation**: les demandes doivent être retournées à l'Espace administratif des étudiants jusqu'au **30 avril 2010**.

Pour la médecine, une préinscription doit être déposée avant le **15 février** (CRUS).

Pour l'École de traduction et d'interprétation, le délai d'inscription est fixé au **31 janvier**

Pour l'École d'éducation physique et de sport, le délai d'inscription est fixé au **13 avril**.

**Changements de faculté** (uniquement pour le semestre d'automne)

anciens étudiants: au plus tard un mois avant le début des cours

nouveaux étudiants qui ont débuté à la rentrée de septembre: au plus tard trois semaines après le début des cours

### Réimmatriculations et réinscriptions

Semestre d'automne et de printemps: **quatre semaines** avant le début des cours, pour une admission en bachelor

**Exmatriculations**: Le dernier délai pour s'exmatriculer est fixé **six semaines après le début officiel des cours, en septembre et en février**. Passé ce délai, les étudiants devront s'acquitter de leurs taxes universitaires complètes.

**Congé:** le dernier délai pour faire une demande de congé est fixé pour les semestres d'automne et de printemps: un mois avant le début des cours.

**Transferts** des étudiants immatriculés à l'Université de Lausanne ou à l'École polytechnique fédérale de Lausanne: **31 juillet**.

Master, Diplômes d'études supérieures, spécialisées ou approfondies (Master, DESS, DEA): se renseigner auprès de l'Espace administratif des étudiants.

## Démarches administratives

Le Bureau universitaire d'information sociale accueille les étudiants en cas de problèmes administratifs, juridiques, matériels, etc. Il informe sur les conditions de vie à Genève, sur les démarches administratives en relation avec les études et le séjour à Genève. De plus, le Bureau oriente les étudiants vers les divers services universitaires ou extra-universitaires.

**Bureau universitaire d'information sociale (BUIS)**

4 rue De-Candolle, 3<sup>e</sup> étage, 1211 Genève 4

T. 022/379 77 79/18, F. 022/379 77 47

info-sociale@unige.ch, www.unige.ch/dase/buis

## Diplômes et certificats

Les diplômes universitaires sont conférés par le Rectorat et délivrés par le Bureau des diplômes.

**Sur demande:** Duplicata informatisé: CHF 15.–

Certification conforme: pour les titres émis par l'UNIGE, à l'exclusion de tout autre: CHF 10.– par signature

**Traduction des diplômes:** Les candidats intéressés sont priés de consulter le site [www.geneve.ch/traducteurs](http://www.geneve.ch/traducteurs)

**Attestation d'équivalence licence-master:** émolument de CHF 50.–

**Attestation d'équivalence DEA-DESS:** émolument de CHF 50.–

**Bureau des diplômes**

Responsable: Sonia Kessler

Uni Dufour, 2<sup>e</sup> étage, bureau 225, 24 rue du Général-Dufour, 1211 Genève 4

T. 022/379 77 44, F. 022/379 79 34

Sonia.Kessler@unige.ch

## Doctorat

Les candidats au doctorat doivent être immatriculés à l'Université durant toute la durée de leur travail de thèse.

Se renseigner auprès de l'Espace administratif des étudiants.

**Tarif:** Taxe semestrielle de CHF 500.– pour le 1<sup>er</sup> semestre et le semestre au cours duquel la thèse est soutenue, de CHF 65.– pour les semestres intermédiaires.

## Duplicata

En cas de perte d'un document officiel (carte d'étudiant, bulletin de versement, attestation d'inscription, etc.), un duplicata peut être établi moyennant paiement d'un émolument. S'adresser à l'Espace administratif des étudiants, Uni Dufour, 2<sup>e</sup> étage, Bureau n° 222.

## Égalité

### Le Secteur de l'égalité des chances

Cette entité a pour but de promouvoir les carrières féminines au sein de l'Université de Genève. Le secteur propose différents programmes d'information et de soutien aux jeunes femmes désireuses de se lancer dans une carrière académique: du mentorat, différents ateliers et rendez-vous de midi sur des thématiques allant de l'excellence scientifique à la préparation concrète de la soutenance de thèse. Ou encore un cycle de conférences qui s'adresse aux femmes et aux hommes intitulé Carrière académique et projet de vie. Ainsi que différents programmes de soutien: Subside tremplin et Boursières d'excellence. Pour tout renseignement, vous pouvez consulter le site: [www.unige.ch/rectorat/egalite/](http://www.unige.ch/rectorat/egalite/)

## Émolument d'inscription

Les étudiants titulaires d'un titre secondaire ou universitaire étranger sont soumis au paiement d'un émolument d'inscription de CHF 65.–. Faute de paiement, leur dossier de demande d'immatriculation ne pourra pas être traité. La procédure de paiement de l'émolument est la suivante:

1. Verser la somme de CHF 65.– sur le compte de l'Université de Genève auprès de l'UBS à Genève: **UBS 240 – 472. 317. 20Y / Code swift: UBSWCHZH80A / IBAN CH60 0024 0240 4723 1720 Y** en mentionnant « Émolument d'inscription » et en indiquant très lisiblement votre nom, prénom, semestre d'inscription et faculté choisie.
2. **CCP de l'UBS: 80-2-2** – Important: l'étudiant qui verse sur ce CCP doit impérativement mentionner les informations suivantes: **240-472.317.20Y** Université de Genève.
3. Joindre l'original de votre preuve de paiement à votre dossier de demande d'immatriculation.
4. À l'issue des formalités d'inscription, l'émolument de CHF 65.– sera déduit de vos taxes universitaires du semestre d'automne.

L'émolument d'inscription couvre les frais de traitement du dossier. Il n'est en aucun cas remboursé, même en cas de rejet ou de retrait de candidature, quels qu'en soient les motifs.

Les candidats titulaires d'un titre secondaire ou universitaire suisse ne sont pas soumis à cet émolument.

## Emploi

### Uni-emploi

Uni-emploi propose aux étudiants des travaux temporaires, mais aussi des stages ou des premiers emplois après les études. Offres à découvrir sur le site internet! De plus, **Uni-emploi** offre des prestations destinées à faciliter l'insertion professionnelle, tels que des ateliers de recherche d'emploi, des entretiens avec des spécialistes, des rencontres avec des professionnels et le Forum Uni-emploi.

**Uni-emploi** fournit également aux étudiants étrangers les renseignements sur les démarches à effectuer pour obtenir une autorisation de travail.

#### Uni-emploi

4 rue De-Candolle, rez-de chaussée, 1211 Genève 4

T. 022 379 77 02 – F. 022 379 11 37

emploi@unige.ch, www.unige.ch/emploi

## Équivalences

Les étudiant-e-s désirant obtenir des équivalences pour leurs études universitaires antérieures demanderont la formule adéquate lors du dépôt de la demande d'immatriculation, auprès de l'Espace administratif des étudiants.

Les étudiants déjà immatriculés qui changent de faculté doivent également compléter le formulaire de demande d'équivalences s'ils souhaitent la reconnaissance d'études antérieures suivies dans d'autres universités. Ce formulaire est également disponible sur les pages Internet de l'Espace administratif des étudiants.

Délai de dépôt de la demande d'équivalence: **30 avril 2010**

**(ou selon les délais indiqués par les facultés)**

## Étudiant +

Cette dénomination regroupe toutes les prestations aux étudiant-e-s délivrées par la division administrative et sociale des étudiants, destinées à faciliter leur insertion sociale et à contribuer à leurs succès académiques (intégration des nouveaux étudiants, offres de logements, activités culturelles et sportives, santé et conseil psychologique, information sociale, insertion professionnelle et stages, emplois temporaires).

Tous les services sont localisés à l'Arcade étudiant +, 4 rue De-Candolle.

## Exmatriculation

- a. Exmatriculation sur demande** et par écrit auprès de l'Espace administratif des étudiant-e-s pour les étudiants qui quittent l'Université avant la fin de leurs études. Lorsque la demande est déposée au plus tard le vendredi de la semaine 43 (pour le semestre d'automne) et le vendredi de la semaine 13 (pour le semestre de printemps) la taxe fixe de CHF 65.– est prélevée. Pour les demandes déposées à partir du lundi de la semaine 44 (pour le semestre d'automne) et le lundi de la semaine 14 (pour la semaine de printemps), l'exmatriculation ne devient effective qu'à la fin du semestre en cours, et aucun remboursement de taxes n'intervient. Le remboursement de la dette ainsi constituée sera exigé lors d'une éventuelle réimmatriculation.
- b. Exmatriculation d'office**
- pour les étudiants qui ne s'inscrivent pas dans les délais ou ne paient pas toutes ou partie de leurs taxes
  - après obtention d'un grade, pour les étudiants qui n'ont pas annoncé en temps utile leur demande d'admission à un autre programme (master, postgrade, certificat, doctorat, etc.)
  - après échec définitif, pour les étudiants qui n'ont pas annoncé leur changement de faculté/section dans les délais

## Exonération des taxes universitaires

Les renseignements et la procédure à suivre sont décrits dans la brochure intitulée «*Taxes universitaires*» qui est mise à jour au début de chaque année académique. Elle est disponible sur le site web de l'Université. Les demandes d'exonération doivent être déposées au plus tard fin octobre au Bureau universitaire d'information sociale.

## Faculté/Section/Département

La faculté est la structure principale de l'enseignement supérieur qui organise l'enseignement et la recherche dans les secteurs de l'activité universitaire qui lui sont confiés. Elle coordonne l'ensemble des activités de ses subdivisions (sections/départements). Sa direction est assurée par le doyen. À l'Université de Genève, il y a sept facultés et une école dispensant des enseignements et de la recherche en sciences, médecine, lettres, sciences économiques et sociales, droit, théologie, psychologie et sciences de l'éducation, traduction et interprétation.

Les facultés sont subdivisées en sections. Les sections sont elles-mêmes subdivisées en départements.

Exemple: la faculté des sciences comprend 6 sections, dont la Section de physique, qui elle-même se subdivise en 3 départements (physique de la matière condensée, physique nucléaire et corpusculaire, physique théorique).

## Foyers (voir aussi Logements)

### Bureau des logements et restaurants universitaires

4 rue De-Candolle, 4<sup>e</sup> étage, 1211 Genève 4

T. 022/379 77 20, F. 022/379 77 85

logements@unige.ch, www.unige.ch/dase/bulog

### Immeubles gérés par le BLRU

**Les Épinettes**: 5 av. Industrielle (Acacias)

**Hugo-De-Senger**: 2 rue Hugo-De-Senger (Plainpalais)

**Maison Internationale des étudiants**: 2 rue R. Louis Piachaud (Vieille ville)

**Rue de l'Université**: 3 rue de l'Université (Plainpalais)

**Chemin Vert**: 62-72 rue de la Tambourine (Carouge)

**Glacis-de-Rive**: 15 rue Glacis-de-Rive (Eaux-Vives)

**Peney**: 8 rte de Peney (Vernier)

**Candolle**: 12 rue De-Candolle (Plainpalais)

### Autres foyers

**La Villa Clotilde** (jeunes filles seulement)

14 rue du Mont-de-Sion, 1206 Genève, T. 022/703 51 70, F. 022/703 51 99

villaclotilde@bluewin.ch, www.villaclotilde.ch

**Centre Saint-Boniface**

14 av. du Mail, 1205 Genève, T. 022/322 26 00, F. 022/322 26 01

accueil@cstb.ch

**Cité Universitaire**

46 av. de Miremont, 1206 Genève, T. 022/839 22 22, F. 022/839 22 23

cite-uni@unige.ch, www.unige.ch/cite-uni

**Foyer Champel**

47 av. de Champel, 1206 Genève, T. 022/388 56 37, F. 022/388 56 01

**Foyer Myrjana** (jeunes filles seulement)

16 av. Communes-Réunies, 1212 Grand-Lancy, T. 022/794 61 50

carilan@caritas.ch

**Centre international réformé John Knox**

27 ch. des Crêts-de Pregny, 1218 Grand-Saconnex, T. 022/747 00 00, F. 022/747 00 99

welcome@johnknox.ch

**Centre universitaire protestant 1**

2 av. du Mail, 1205 Genève, T. 022/322 90 00, F. 022/322 90 99

welcome@cup.dpn.ch

**Centre universitaire protestant 2**

10 rue du Petit-Salève, 1205 Genève, T. 022/708 10 10, F. 022/708 10 11

cup2@span.ch

**CIGUË**

17 rue Alcide-Jentzer, 1205 Genève, T. 022/379 77 00, F. 022/379 77 10

Bureau de permanence: Uni Mail, 40 bd du Pont-d'Arve, 1211 Genève 4, Bureau n° 5204,

T. 022/379 81 77

**Foyer international pour jeunes filles**

29 rue Plantamour, 1201 Genève, T. 022/731 55 60, F. 022/731 55 69

foyer.inter@bluewin.ch

**Home Saint-Pierre** (jeunes filles seulement)

4 Cour-Saint-Pierre, 1204 Genève, T. 022/310 37 07, F. 022/310 17 27

info@homestpierre.ch, www.homestpierre.ch

**Le Levron** (jeunes filles seulement)

20 av. des Communes-Réunies, 1212 Grand-Lancy, T. + F. 022/794 61 50  
carilan@caritas.ch

**Résidence universitaire de Champel** (jeunes hommes seulement)

18 av. Beau-Séjour, 1206 Genève, T. 022/347 21 14, F. 022/347 27 47  
champel@arbor.ch, www.champel.ch

**Résidence universitaire internationale**

22 rue Rothschild, 1202 Genève, T. 022/716 02 02, F. 022/716 02 01  
rui@frui.ch, www.ruige.bizland.com

**Foyer Le Carilan** (jeunes hommes seulement)

16 av. Communes-Réunies, 1212 Grand-Lancy, T. 022/794 61 50  
carilan@caritas-geneve.ch

**Foyer international Saint-Justin**

15-17 rue du Prieuré, 1202 Genève, T. 022/731 11 35, F. 022/738 88 84  
justinge@bluewin.ch

**Foyer l'Accueil** (jeunes filles seulement)

8 rue Alcide-Jentzer, 1205 Genève, T. 022/320 92 77, F. 022/320 19 33  
accueil@infomaniak.ch

**Foyer George Williams**

9 av. Sainte-Clotilde, 1205 Genève, T. 022/328 12 03, F. 022/328 12 04  
foyer@ucg.ch, www.ucg.ch

**Foyer universitaire de Carouge** (jeunes filles seulement)

12 rue Joseph-Girard, 1227 Carouge, T. 022/301 54 34, F. 022/301 54 77  
carouge@arbor.ch, www.foyerdecarouge.ch

**Centre Évangélique Stadtmission**

7 rue Bergalone, 1205 Genève, T. + F. 022/321 26 11  
christian.tischhauser@freesurf.ch

## Handicapés

Une personne de contact ainsi qu'un site Internet sont à disposition des étudiant-e-s handicapé-e-s et des collaborateur(trice)s de l'Université.

Renseignements: **Antenne santé**

T. 022/379 72 91

[www.unige.ch/dase/handicap](http://www.unige.ch/dase/handicap)

## Harcèlement sexuel – mobbing

Les dispositions concernant le harcèlement sexuel ou le mobbing s'adressent à toute personne, femme ou homme, s'en estimant victime.

Pour plus d'informations (définition, description, cadre légal...), veuillez consulter le site [www.cusstr.ch](http://www.cusstr.ch), rubrique « Relations humaines au travail ».

Renseignements: **Centre de Conseil Psychologique (CCP)**

4 rue De-Candolle, 1<sup>er</sup> étage, 1211 Genève 4

T. 022/379 74 41

[conseil-psychologique@unige.ch](mailto:conseil-psychologique@unige.ch), [www.unige.ch/conseil-psychologique](http://www.unige.ch/conseil-psychologique)

## Immatriculation – Inscription

Les brochures « Étudier à Genève » et « S'immatriculer à l'Université de Genève » disponibles notamment à l'Espace administratif des étudiants et sur le site de l'Université décrivent les filières de formation, les conditions générales d'immatriculation, les conditions par pays, les formalités à accomplir et les délais à respecter.

En outre, l'ensemble des formations dispensées par l'Université font l'objet d'une présentation détaillée dans plusieurs brochures, regroupées par facultés. Elles peuvent notamment être obtenues à l'Espace administratif des étudiants.

Les étudiants titulaires de titres étrangers sont soumis à un émolument d'inscription de CHF 65.– (voir détails sous « Émolument »).

**Délais d'immatriculation:** avant le **30 avril 2010** pour toutes les facultés sauf l'ETI pour laquelle une préinscription est obligatoire avant le **31 janvier**, ainsi que la **médecine** pour laquelle une préinscription est obligatoire avant le **15 février** auprès de la Conférence des recteurs des universités suisses (formule disponible à l'Espace administratif des étudiants).

Avant le **15 décembre** (semestre de printemps) pour les étudiants en droit allemand uniquement. (voir sous « calendrier »)

Pour les candidatures à une maîtrise universitaire (master): se renseigner auprès des facultés

De plus, les collaborateurs de l'Espace administratif des étudiants peuvent vous renseigner sur:

- les conditions d'accès à l'UNIGE pour étudiants, candidats au doctorat et auditeurs
- les questions relatives aux changements de faculté
- les problèmes de changements de statuts dans les facultés

### Espace administratif des étudiants

24 rue du Général-Dufour, 2<sup>e</sup> étage, bureau 222, 1211 Genève 4

T. 022/379 71 11, F. 022/379 79 34

immat@unige.ch

## École d'éducation physique et de sport

L'inscription à l'examen d'admission doit parvenir **jusqu'au 13 avril** directement au secrétariat de l'École.

10 rue du Conseil-Général, 1205 Genève

T. 022/379 00 27, F. 022/379 00 35

## École de traduction et d'interprétation

Les demandes doivent être adressées directement à l'École **jusqu'au 31 janvier**.

Les étudiants doivent réussir préalablement à l'immatriculation un examen d'admission qui porte sur les langues de la combinaison linguistique choisie et qui a lieu exclusivement à Genève. En cas d'échec, l'examen d'admission peut être passé une seconde fois. Un second échec est définitif.

Uni Mail, 40 bd du Pont-d'Arve, 1211 Genève 4

T. 022/379 87 08, F. 022/379 87 16

## Échanges internationaux

Certaines personnes accueillies temporairement dans le cadre d'échanges internationaux et qui ne postulent pas pour l'obtention d'un grade universitaire, peuvent procéder à une inscription simplifiée auprès du **Service des relations internationales (RI)**.

Uni Mail, 40 bd du Pont-d'Arve, 1211 Genève 4  
T. 022/379 80 85

## Réimmatriculation – Nouvelle immatriculation

Les étudiants qui ont été exmatriculés et qui désirent s'immatriculer à nouveau pour reprendre leurs études en bachelor doivent se présenter à l'Espace administratif des étudiants (Uni Dufour, bureau 222) munis de leur carte de légitimation dans les délais, à savoir un mois avant le début des cours pour les semestres d'automne et de printemps. Passé ces délais, leur immatriculation au semestre n'est pas assurée et sera soumise à des frais administratifs.

## Informatique

L'Université met à disposition des étudiants(es) un parc informatique important. La majorité des postes de travail, plus d'un millier, sont connectés à Internet et permettent l'accès à un espace de travail personnel, aux applications bureautiques, à la messagerie et au web. Des monitrices et moniteurs sont présents dans les salles et espaces informatiques pour encadrer les étudiants(es) et leur fournir une aide directe.

Lors de l'immatriculation à l'Université, chaque étudiant(e) reçoit par l'intermédiaire de son bulletin de versement un identificateur et un mot de passe semestriel pour:

- Travailler sur un ordinateur à l'Université
- Utiliser des logiciels
- Accéder au réseau Internet
- Atteindre la boîte aux lettres institutionnelle
- Imprimer des documents
- Stocker des documents sur un espace disque personnel protégé
- Créer des pages web
- Consulter les relevés de notes officiels (ou procès-verbal)
- Consulter les supports de cours sur le web
- Avoir accès à l'intranet de l'université depuis l'extérieur
- Télécharger des logiciels

Liens utiles:

Pour obtenir de l'information précise quant aux prestations proposées par la DINF:

- [www.unige.ch/etudiant](http://www.unige.ch/etudiant)

Pour obtenir des réponses concernant les ressources informatiques:

- [www.unige.ch/dinf/etudiants/liens.html](http://www.unige.ch/dinf/etudiants/liens.html)

Pour obtenir de l'aide, plusieurs canaux sont proposés:

- auprès des moniteurs dans les espaces informatiques
- auprès du Helpdesk, 1<sup>er</sup> étage, Uni-Dufour, 24 rue Général-Dufour
- par le web, en utilisant le formulaire de demande d'aide au Helpdesk:  
<http://helpdesk.unige.ch/demande.html>

Pour obtenir des informations sur la nouvelle carte étudiant-e et les futurs services associés

- [www.unige.ch/cartes](http://www.unige.ch/cartes)

## Inscription aux examens

Renseignements auprès des secrétariats des étudiant-e-s des facultés, écoles ou instituts.

## Inscription au semestre

L'inscription au semestre est effective dès l'acquittement de la taxe universitaire dont le paiement doit être effectué dans les délais qui figurent sur le bulletin de versement. La carte d'étudiant doit être validée en l'introduisant dans une des bornes de validation et au minimum une fois par semestre (10 jours après le paiement des taxes).

## Langue d'enseignement

Une bonne connaissance du français est indispensable pour entreprendre des études (baccalauréat universitaire, maîtrise universitaire ou diplômes postgrades). Pour des études doctorales et dans des cas particuliers, ce travail peut être effectué dans une autre langue.

## Légalisation de diplômes

Les diplômes obtenus à l'Université de Genève peuvent être authentifiés si nécessaire et contre le paiement d'un émolument par le Bureau des diplômes ou par le chef (ou un collaborateur) de la Division administrative et sociale des étudiants puis légalisés par la Chancellerie d'État.

2 rue Henri-Fazy, Case postale 3964, 1211 Genève 3  
T. 022/327 22 13

## Logement (voir aussi Foyers)

Le bureau des logements et restaurants universitaires :

- renseigne sur les possibilités de logements offertes aux étudiants
- loue des chambres individuelles avec cuisine et sanitaires sur l'étage, des studios ou des appartements communautaires et quelques logements pour couples, soit 565 lits répartis dans les immeubles dont il assume la gestion
- fournit des adresses pour des chambres à louer chez l'habitant

La tension immobilière qui règne à Genève et le niveau des loyers qui en est la conséquence rend très problématique la recherche d'un logement. Il est donc vivement recommandé aux étudiants de disposer d'une réservation ferme d'un logement avant leur arrivée à Genève.

### **Bureau des logements et restaurants universitaires (BLRU)**

4 rue De-Candolle, 4<sup>e</sup> étage, 1211 Genève 4  
T. 022/379 77 20, F. 022/379 77 85  
logements@unige.ch, www.unige.ch/dase/bulog

## Médiathèques

Un espace audiovisuel et multimédia, situé à Uni Bastions, conserve et donne accès aux documents concernant les Facultés des lettres, de théologie et de l'École de langue et de civilisation françaises.

Un deuxième espace, à Uni Mail, regroupe les documents concernant les Facultés de psychologie et sciences de l'éducation, des sciences économiques et sociales, de droit, ainsi que l'École de traduction et d'interprétation et l'Institut européen de l'Université de Genève.

**Médiathèques universitaires**  
[www.unige.ch/biblio/mediatheque](http://www.unige.ch/biblio/mediatheque)

## Mobilité

### Mobilité Internationale (Erasmus et autres)

Il est possible d'effectuer un séjour d'études en Suisse ou à l'étranger dans le cadre des études à l'UNIGE. A cet effet, les Relations Internationales ([www.unige.ch/international](http://www.unige.ch/international)) gèrent un certain nombre d'accords et de programmes permettant des démarches facilitées.

Des aides financières sont également disponibles (voir bourses de mobilité). Le séjour doit être planifié dès la première année d'études à Genève et le plan d'études doit être validé par la faculté avant le départ. Les Relations internationales sont à votre service pour vous conseiller pour votre projet de mobilité.

Uni Mail, bureau R050  
T. 022/379 80 82, F. 022/379 80 80  
[guichetmobilité@unige.ch](mailto:guichetmobilité@unige.ch), [www.unige.ch/international](http://www.unige.ch/international)

### Bourses de mobilité

Des aides financières sont disponibles pour les étudiants effectuant un séjour de mobilité reconnu dans le cadre de leurs études :

1. Bourses dans le cadre de certains échanges bilatéraux :  
[www.unige.ch/international/mobint.html](http://www.unige.ch/international/mobint.html)
2. Bourses Boninchi: projets à caractère d'excellence pour étudiants suisses  
[www.unige.ch/international/mobint/outgeneral/boninchi.html](http://www.unige.ch/international/mobint/outgeneral/boninchi.html)
3. Bourses de mobilité du BUIS: pour étudiants en difficulté financière  
[www.unige.ch/dase/buis/index.html](http://www.unige.ch/dase/buis/index.html)
4. Aide financière dans le cadre du programme Erasmus

Uni Mail, bureau R050  
Adresse postale: 40 bd du Pont-d'Arve, 1211 Genève 4  
Réception: lundi, mercredi, vendredi de 10 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 00  
T. 022/379 80 88  
[www.unige.ch/mobilite-ch](http://www.unige.ch/mobilite-ch)

## Moniteurs et monitrices

Les moniteurs sont des étudiants avancés rémunérés par l'Université, chargés d'encadrer les étudiants de première année, ils se trouvent, entre autres, dans les salles informatiques et les bibliothèques. Leurs conseils sont précieux pour faciliter les premiers pas à l'Université.

## Musique et orchestre

Chœur de l'Université (plusieurs concerts annuels), orchestre de l'Université, musique électronique.

### **Bureau des activités culturelles**

4 rue De-Candolle, 1<sup>er</sup> étage, 1211 Genève 4  
T. 022/379 77 05, F. 022/379 77 07  
activites-culturelles@unige.ch

## Objets trouvés

S'adresser aux loges des divers bâtiments universitaires.

## Observatoire de la vie étudiante (OVE)

Trajectoires d'études et conditions de vie des étudiants font régulièrement l'objet d'études visant à améliorer la connaissance de l'identité estudiantine. L'OVE collabore étroitement avec les diverses structures internes et externes à l'UNIGE.

Pour en savoir plus: [www.unige.ch/rectorat/observatoire](http://www.unige.ch/rectorat/observatoire)  
ou [observatoire@rectorat.unige.ch](mailto:observatoire@rectorat.unige.ch)

## Office cantonal de la population

- Pour toute question relative à une personne de nationalité suisse (originaire de Genève ou d'un autre canton): [ssa.ocp@etat.ge.ch](mailto:ssa.ocp@etat.ge.ch)
- Pour toute question relative à une personne de nationalité étrangère (UE, AELE ou reste du monde): [etrangers.ocp@etat.ge.ch](mailto:etrangers.ocp@etat.ge.ch)
- Pour toute autre question: [ocp@etat.ge.ch](mailto:ocp@etat.ge.ch)

Les étudiants étrangers prenant une activité rémunérée à côté de leurs études ont l'obligation d'obtenir une autorisation de cet office, en passant par Uni-Emploi (voir Emploi p. 19).

88 rte de Chancy, 1213 Onex  
Case postale 2652, 1211 Genève 2  
Accès TPG lignes 2, 19, K, L – arrêt BANDOL  
de 9h00 à 15h30 tous les jours ouvrables  
T. 022/546 48 88  
[www.geneve.ch/ocp](http://www.geneve.ch/ocp)

## Orientation et conseil aux étudiant-e-s

**Orientation générale:** Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC)  
Deux psychologues conseillers-ères en orientation proposent des consultations individuelles aux étudiant-e-s pour tout problème concernant:

- l'aide au choix et à la prise de décision,
- les changements d'orientation, les projets d'études et les projets professionnels,
- les doutes quant aux intérêts et aux aptitudes,
- les situations d'échec, d'impasse,
- toutes difficultés personnelles entravant la réalisation d'un projet d'avenir.

Les entretiens sont gratuits et la confidentialité est garantie.

6 rue Prévost-Martin, 1205 Genève  
T. 022/388 44 00, F. 022/388 44 70

Pour un entretien avec l'un-e des psychologues, il est nécessaire de prendre rendez-vous:

**M<sup>me</sup> Graziella Godinat** – T. 022/388 45 21/23  
graziella.godinat@etat.ge.ch

**M. Pascal Kummer** – T. 022/388 45 21/28  
pascal.kummer@etat.ge.ch

**Orientation à l'intérieur de l'Université:** Conseillers et conseillères aux études des facultés, écoles (page 14 et liste pp. 40-45)

**Orientation à l'issue des études:** Uni-emploi

4 rue De-Candolle, 1211 Genève 4  
T. 022/379 75 90 (voir Emploi)

## Permis de séjour

Des autorisations de séjour temporaire peuvent être accordées à des étudiants étrangers qui désirent effectuer des études en Suisse pour autant que les conditions suivantes soient réunies:

- le candidat vient seul en Suisse
- il fréquente une université ou un autre institut d'enseignement supérieur
- le programme des études est fixé; (un changement d'orientation/faculté peut provoquer le **non renouvellement** du permis)
- la direction de l'établissement atteste par écrit que le candidat est apte à fréquenter l'école et qu'il dispose de connaissances linguistiques suffisantes pour suivre l'enseignement
- le candidat prouve qu'il dispose de moyens financiers nécessaires et suffisants
- la sortie de Suisse à la fin du séjour d'études est assurée

Le fait de remplir les conditions précitées et de produire les documents exigés ne préjuge en rien de la décision des autorités compétentes.

Pour les ressortissants de pays soumis à visa, les demandes doivent être présentées avant leur entrée en Suisse.

**Les visas de tourisme ne sont pas transformés en autorisations de séjour pour études après l'arrivée en Suisse.**

Renseignements auprès des autorités consulaires suisses à l'étranger.

## Photographies instantanées

Un photomaton est disponible au rez-de-chaussée du bâtiment Uni Mail (40 bd du Pont-d'Arve)

## Préservatifs (distributeur de)

Des distributeurs de préservatifs sont installés dans les divers bâtiments universitaires.

## Presse

Il est possible de consulter la presse romande et plusieurs autres journaux (quotidiens, hebdomadaires, etc.) de grande audience à la salle de presse située à la bibliothèque de SES d'Uni Mail.

## Prix, bourses, subsides

L'ensemble des informations (conditions, personnes de contact, échéances) est regroupé sur le site Internet de l'Université à la page suivante: [www.unige.ch/rectorat/pbs](http://www.unige.ch/rectorat/pbs)

## Publications

### Le Journal

Tous les quinze jours durant l'année académique, *Le Journal* met en valeur les faits marquants de la vie universitaire, accordant la priorité à des contenus utiles pour les étudiants et les chercheurs, tout en se faisant l'écho de la recherche et des enjeux de politique universitaire. Diffusé gratuitement dans tous les bâtiments du campus, *Le Journal* est le principal organe d'information interne de l'UNIGE. Il contient un *Agenda* qui répertorie les conférences, cours publics, colloques et autres événements organisés au sein de l'institution. Une version pdf est disponible à l'adresse: [www.unige.ch/lejournal](http://www.unige.ch/lejournal)

### Événements de la semaine

Pendant web de l'Agenda encarté dans *Le Journal*, l'Agenda des événements permet de consulter la liste des événements de la semaine depuis la page d'accueil de l'Université ([www.unige.ch](http://www.unige.ch)). Il offre, en outre, la possibilité de rechercher une manifestation selon divers critères: date, faculté, conférencier etc. (adresse: [www.unige.ch/presse/agenda](http://www.unige.ch/presse/agenda)).

### Campus

Vitrine de l'Université, le magazine Campus a pour vocation d'apporter un éclairage sur des thèmes de société, de présenter et vulgariser des travaux de recherche ainsi que de souligner les interactions existantes entre l'Université et la Cité. *Campus* est disponible gratuitement dans la plupart des bâtiments universitaires ou sur abonnement à l'adresse: ([www.unige.ch/presse](http://www.unige.ch/presse)).

Le site [www.unige.ch](http://www.unige.ch) offre une variété d'informations sur l'Université et ses activités: actualité de la recherche, informations pratiques, organisation et missions de l'Université, etc. Tous les renseignements destinés aux étudiants y figurent également: activités sportives et culturelles, programme des cours, logement...

Pour plus d'informations: **Presse Information Publications**  
24 rue du Général-Dufour, 1211 Genève 4  
T. 022/379 77 17, F. 022/379 77 29  
[presse@unige.ch](mailto:presse@unige.ch), [www.unige.ch/presse](http://www.unige.ch/presse)

## Restaurants, brasseries, cafétérias

### **Restaurant universitaire du CMU: « La Marmitière »**

T. 022/346 49 93, 9 av. de Champel

*Ouvert de 7h00 à 18h00 en semaine, restauration chaude de 11h30 à 14h00*

### **Restaurant universitaire Sciences II: « Le Rest'o »**

T. 022/328 63 63, 30 quai Ernest-Ansermet

*Ouvert de 7h00 à 17h15 en semaine, restauration chaude de 11h30 à 14h00*

### **Restaurant universitaire Uni Dufour**

T. 022/328 66 62, 24 rue du Général-Dufour

*Ouvert de 7h15 à 17h00 en semaine, restauration chaude de 11h30 à 14h00*

### **Restaurants universitaires Uni Mail: « Le Petit Œdipe »; « Marx Café »**

T. 022/320 17 04, 40 bd du Pont-d'Arve

*Ouverts de 7h30 à 18h00 en semaine, restauration chaude de 11h30 à 14h00*

### **Cafétéria Uni Bastions**

T. 022/310 43 26, 3 pl. de l'Université

*Ouvert de 7h45 à 17h30 en semaine*

### **Cafétéria de l'École de physique**

T. 022/379 62 33, 24 quai Ernest-Ansermet

*Ouvert de 8h00 à 11h00 et de 14h30 à 17h00 en semaine*

### **Restaurant du site de Battelle**

T. 022/343 23 00, 7 rte de Drize

*Ouvert de 8h00 à 16h15 en semaine – Restauration chaude de 11h30 à 14h00*

### **Cafétéria universitaire « Cité Jardin »**

T. 022/839 20 69, 46 av. de Miremont

*Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 17h00*

*juillet -août ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00*

### **Cafétéria de la Résidence Universitaire Internationale (RUI)**

T. 022/732 25 33, 63 rue des Pâquis

*Ouvert de 7h30 à 18h00 en semaine (fermé dimanche)*

## Réussir ses études

Le programme «réussir ses études» a été mis sur pied pour contrecarrer l'échec universitaire. Il permet d'augmenter les chances de réussite par l'apprentissage de méthodes de travail adaptées. Il s'agit principalement d'ateliers traitant de la prise de notes, des stratégies de mémorisation, de la gestion du temps et de la préparation aux examens. Le programme «réussir ses études» s'adresse à tout étudiant, indépendamment de la faculté fréquentée ou de l'année d'étude, qui désire dresser un bilan de ses stratégies d'apprentissage pour ensuite les affûter. Les étudiants peuvent également solliciter un entretien individualisé afin d'approfondir une thématique. Les ateliers ainsi que les entretiens sont gratuits et le nombre de places est limité. Pour obtenir des renseignements et s'inscrire, il est nécessaire de consulter le site Internet [www.unige.ch/dase/reussir](http://www.unige.ch/dase/reussir).

### Réussir ses études

4 rue De-Candolle, 2<sup>e</sup> étage, 1211 Genève 4

T. 022/379 78 96

[Delphine.Rinaldi@unige.ch](mailto:Delphine.Rinaldi@unige.ch), [www.unige.ch/dase/reussir](http://www.unige.ch/dase/reussir)

## Revue et articles

Un grand nombre de périodiques électroniques est disponible sur le web. Les abonnements souscrits ainsi que les licences d'accès conclues par les bibliothèques vous permettent d'accéder aux articles en texte intégral, aussi bien sur le campus que depuis votre domicile.

Dans ce dernier cas, veuillez consulter les instructions de la Division informatique concernant l'accès VPN ([www.unige.ch/dinf/helpdesk/vpn.html](http://www.unige.ch/dinf/helpdesk/vpn.html)) ou vous adresser auprès de votre bibliothèque, car l'installation d'un logiciel est nécessaire sur votre PC.

Répertoire des périodiques électroniques: <http://resolver.rero.ch/unige/az>

## Salles de lecture

Chaque bibliothèque offre des espaces d'étude et de travail avec des horaires d'ouverture étendus pendant la semaine, incluant souvent le samedi. Au CMU et à Uni Mail, les bibliothèques ouvrent également le dimanche après-midi. Les ouvrages, périodiques et collections électroniques y sont disponibles, ainsi que des équipements informatiques et des photocopieuses.

Répertoire des bibliothèques genevoises: [www.biblio-geneve.ch/repertoire](http://www.biblio-geneve.ch/repertoire)

## Santé

Questions de santé, préoccupations telles que sexualité, sida, alimentation, drogues, alcool... À l'Antenne santé, un médecin est là pour:

- écouter en toute confidentialité
- renseigner
- trouver ensemble une solution adaptée
- diriger si nécessaire vers des professionnels de santé (médecins, centres de santé, etc.) compétents dans le domaine qui vous préoccupe.

- Durant la grossesse, la femme est plus sensible à la fatigue et aux nuisances présentes dans l'environnement. Certains agents chimiques, physiques ou biologiques peuvent provoquer des malformations, voire la mort du fœtus. De plus, une charge de travail excessive est un facteur favorisant le risque d'accouchement prématuré. Il est possible de bénéficier d'un entretien confidentiel et de conseils auprès de l'Antenne Santé ou en contactant un-e des chargé-e-s de sécurité (voir rubrique « Sécurité »). Plus tôt une grossesse est annoncée, plus grandes sont les chances de prévenir un risque éventuel, en prenant les dispositions adéquates.

L'Antenne santé organise aussi pour l'ensemble des étudiants des actions de prévention.

Sida: L'Antenne santé dispose de bons permettant de faire un test HIV gratuitement.

**Antenne Santé**  
4 rue De-Candolle, 1<sup>er</sup> étage, 1211 Genève 4  
T. 022/379 77 09  
antenne-sante@unige.ch, www.unige.ch/sante

## Secrétariats

Les secrétariats des étudiants sont des services administratifs qui s'occupent plus particulièrement des dossiers des étudiants. Il en existe dans chaque faculté. Si vous avez un doute sur une formalité ou un délai, renseignez-vous auprès d'eux. Dans certains cas (changement de faculté, formalités relatives aux taxes, par exemple), vous devrez vous rendre à l'Espace administratif des étudiants, à Uni Dufour.

## Sécurité (et santé au travail)

Les étudiants font explicitement partie des bénéficiaires de la politique de sécurité et de santé au travail mise en place par l'Université. À ce titre, ils ont le droit de recevoir l'information et l'encadrement nécessaires en matière de sécurité et santé au travail, de protection de l'environnement, de préservation des biens de l'Université et de ceux qui leur sont confiés. Un étudiant peut refuser de participer à une activité si l'exécution de cette activité l'expose à un danger pour sa sécurité, son intégrité physique, sa santé et celle d'autrui. Les étudiants doivent:

- prendre connaissance des informations mises à leur disposition et assumer pleinement leurs responsabilités personnelles
- adopter les mesures nécessaires pour protéger leur sécurité, leur intégrité physique, leur santé et celle d'autrui, ainsi que l'environnement, les biens de l'Université et ceux qui leur sont confiés
- respecter les codes en vigueur et collaborer avec les personnes responsables de leur application
- déclarer tout accident dès que possible à la hiérarchie directe du lieu d'études

Ingénieur de sécurité: **M. Michel Buttin**, T. 022/379 78 18

Chargé-e-s de sécurité:

**Sciences**: M. Raphaël Maion, T. 022/379 31 63

**Médecine**: M. Jacques Le Moal, T. 022/379 50 66

**Autres facultés**: M<sup>me</sup> Anna-Sofia Idemudia, T. 022/379 77 51

## Service militaire

Chaque faculté, école, a un **conseiller de l'Office de liaison Armée-Université** Il est possible de le contacter pour une demande de dispense ou de permutation concernant son service militaire. Si nécessaire, le contacter par le biais du secrétariat des étudiants.

Formuler sa demande par écrit, accompagnée du livret de service et, le cas échéant, joindre les attestations et pièces justificatives. Il est impératif de présenter sa demande au plus tard deux mois avant la période de service.

L'officier de liaison donnera son préavis en première instance et transmettra le cas au chef de l'Office de liaison. Ce dernier formulera le préavis définitif. Le dossier sera alors envoyé pour décision à l'autorité militaire compétente. Une réponse est adressée par courrier au domicile.

### Liste des conseillers de l'Office de liaison Armée-Université :

#### Faculté des sciences

Prof. Pascal Kindler, réception sur rendez-vous, T. 022/379 66 49

#### Faculté de médecine

1<sup>re</sup>-3<sup>e</sup> années : Prof. René Lerch, réception sur rendez-vous, T. 022/372 72 02

4<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> années : Prof. Philippe Morel, réception sur rendez-vous, T. 022/372 77 02

#### Médecine dentaire

Dr Serge Borgis, réception sur rendez-vous, T. 022/382 91 73

#### Faculté des lettres

Prof. François Walter, T. 022/379 70 93

#### Faculté des sciences économiques et sociales

Prof. Marc Genton, T. 022/379 82 30

#### Faculté de droit

Prof. Victor Monnier T. 022/379 86 32 (secrétariat)

#### Faculté de théologie

M. Jean-Pierre Python, T. 022/379 74 20

#### Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

Prof. Siegfried Hanhart T. 022/379 96 27

#### École de traduction et d'interprétation

M<sup>me</sup> Sara Gianinazzi, T. 022/379 87 03

## SOS-étudiant-e-s

Chaque étudiant fraîchement arrivé à l'Université, qui cherche des informations de base sur les formalités administratives, une adresse, un horaire, un interlocuteur, etc. peut s'adresser au service SOS-étudiant-e-s qui est là pour répondre à toutes les questions tout au long de l'année.

Écrivez à [SOS-etu@unige.ch](mailto:SOS-etu@unige.ch)

## Sports

Une cinquantaine d'activités physiques et sportives sont offertes sous forme de cours, d'entraînements ou de compétitions aux étudiants ainsi qu'aux autres membres de la communauté universitaire.

Information : consulter le programme des sports disponible au Bureau des sports et auprès des huissiers des bâtiments universitaires ou sur Internet.

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi : 10 h 00-13 h 00 et 14 h 00-16 h 00.

### **Bureau des sports universitaires**

4 rue De-Candolle, 3<sup>e</sup> étage, 1211 Genève 4

T. 022/379 77 22, F. 022/379 11 09

sports@unige.ch, www.unige.ch/sports

## Stage en cours d'études

Les étudiants qui désirent interrompre temporairement leurs études (2 semestres au maximum), doivent s'adresser au secrétariat de leur faculté au plus tard un mois avant le début des cours du semestre, pour faire leur demande de stage qui sera transmise au doyen de la faculté pour acceptation.

Dans la mesure où leur stage a dû s'accompagner d'une demande de congé, les étudiants ne sont pas autorisés à s'inscrire aux examens.

## Tabac

Tous les bâtiments de l'Université de Genève sont **non fumeurs**. Cette interdiction s'applique également aux bureaux individuels.

Fumer est autorisé uniquement à l'extérieur.

## Taxes

Tous les étudiants régulièrement immatriculés sont astreints au paiement des taxes universitaires. Au début de chaque semestre, les étudiants reçoivent un bulletin de versement. Après paiement, les étudiants peuvent imprimer une attestation d'inscription (voir sous attestation) depuis le portail my.unige.ch.

**Tarif**: CHF 500.– par semestre.

Cette somme se divise en taxes fixes de CHF 65.– et en taxes d'encadrement de CHF 435.–

Les droits d'inscription aux cours sont forfaitaires.

Possibilité pour les étudiants de suivre d'autres cours, même dans une autre faculté ou école à l'exception des séminaires, exercices ou travaux pratiques.

Le non-paiement des taxes et droits d'inscription (même partiel) dans les délais entraîne l'exmatriculation d'office. En cas de réimmatriculation ultérieure, le règlement de la dette ainsi constituée sera exigé, ainsi que le versement d'un émolument de CHF 50.–

## Théâtre (voir Culture)

Interprétation, mise en scène, atelier-théâtre du Département de français, atelier-théâtre en grec moderne, théâtre italien, music-hall, feuilleton théâtre, représentations publiques.

### Bureau des activités culturelles

4 rue De-Candolle, 1<sup>er</sup> étage, 1211 Genève 4  
T. 022/379 77 05, F. 022/379 77 07  
activites-culturelles@unige.ch

## Thèses électroniques

Les nouveaux docteurs peuvent bénéficier du programme Cyberthèses qui vise à promouvoir l'archivage et la diffusion électronique des thèses soutenues à l'Université de Genève. Des outils d'aide à la rédaction (feuille de style, didacticiel...) sont mis à disposition de tous les auteurs.

### Direction de l'information scientifique (DIS) – Service aux bibliothèques et Coordination locale (Sebib)

Contact : Jean-Blaise Claivaz

24 rue Général-Dufour – 1211 Genève 4

T. 022/379 72 92, F. 022/379 71 91

Jean-Blaise.Claivaz@unige.ch, www.unige.ch/cyberdocuments

## Transports publics

Guichet des Transports Publics Genevois (agences TPG du Bachet-de-Pesay, lignes 12, 13 et 17 de la gare Cornavin ou du rond-point de Rive, lignes 2-6-7-8-9-12-13-16-17). Les jeunes entre 16 et 25 ans bénéficient d'un tarif préférentiel (junior Fr. 45.–/Fr. 450.–)

T. 0900 022 021 (Fr. 0.94/l'appel) ou www.unireso.com

## UPER/UER

L'Université comprend des Unités principales d'enseignement et de recherche (UPER) qui correspondent aux facultés, elles-mêmes susceptibles de comporter des subdivisions, d'autres Unités d'enseignement et/ou de recherche (UER), ainsi que des services et des subdivisions.

## Urgences

En cas d'urgence, le numéro interne n° 1222 répond et intervient 24h/24.

On peut également composer le n° 022/379 1222 depuis n'importe quel téléphone. Du petit matériel de pharmacie est disponible dans toutes les loges du campus universitaire. Des exercices d'évacuation des bâtiments sont régulièrement organisés.

Pour rappel, les principaux numéros d'urgence sont :

|                  |     |
|------------------|-----|
| Police secours   | 117 |
| Pompiers         | 118 |
| Premiers secours | 144 |

# Abréviations

|              |                                                                     |
|--------------|---------------------------------------------------------------------|
| <b>AC</b>    | Bureau des activités culturelles                                    |
| <b>BLRU</b>  | Bureau des logements et restaurants universitaires                  |
| <b>BPU</b>   | Bibliothèque publique et universitaire                              |
| <b>BUIS</b>  | Bureau universitaire d'information sociale                          |
| <b>CCP</b>   | Centre de Conseil Psychologique                                     |
| <b>COE</b>   | Institut œcuménique de Bossey                                       |
| <b>CGTF</b>  | Commission de gestion des taxes fixes                               |
| <b>CMU</b>   | Centre médical universitaire                                        |
| <b>CUAE</b>  | Conférence universitaire des associations d'étudiants               |
| <b>EEPS</b>  | École d'éducation physique et de sport                              |
| <b>ELCF</b>  | École de langue et de civilisation françaises                       |
| <b>EPFL</b>  | École polytechnique fédérale de Lausanne                            |
| <b>ETI</b>   | École de traduction et d'interprétation                             |
| <b>FPSE</b>  | Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation               |
| <b>HEC</b>   | Hautes études commerciales                                          |
| <b>IEUG</b>  | Institut européen de l'Université de Genève                         |
| <b>IHR</b>   | Institut d'histoire de la Réformation                               |
| <b>IRE</b>   | Institut romand d'éthique                                           |
| <b>IHEID</b> | Institut de hautes études internationales et du développement       |
| <b>IUFE</b>  | Institut universitaire de formation des enseignants                 |
| <b>OCP</b>   | Office cantonal de la population                                    |
| <b>OFPC</b>  | Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue |
| <b>RI</b>    | Service des relations internationales                               |
| <b>SES</b>   | Faculté des sciences économiques et sociales                        |
| <b>TPG</b>   | Transports publics genevois                                         |
| <b>UE</b>    | Uni-Emploi                                                          |
| <b>UNIGE</b> | Université de Genève                                                |

# Organisation

Créée en 1559 à l'initiative de Jean Calvin, l'Académie de Genève devient une pépinière de savants illustres et s'ouvre à de nouvelles disciplines comme les sciences physiques et naturelles, le droit et la philosophie durant le siècle des Lumières. Elle perd ses allégeances ecclésiastiques lors des bouleversements politiques et sociaux du xix<sup>e</sup> siècle et est érigée en université en 1873, avec la création d'une Faculté de médecine. Depuis, elle ne cesse de s'ouvrir à de nouveaux domaines pour répondre aux besoins de formation et de recherche. Deuxième plus grande Haute école de Suisse, l'Université de Genève offre une palette de formations unique en Suisse romande qui se décline de la façon suivante :

## **Faculté des sciences**

- 6 sections (mathématiques, physique, chimie, sciences de la Terre, biologie, sciences pharmaceutiques), composées de 16 départements
- 2 départements indépendants (astronomie et informatique)
- 1 laboratoire de cristallographie

## **Faculté de médecine**

- 3 sections (fondamentale, clinique, dentaire)
- Institut des sciences du mouvement et de la médecine du sport (ISMMS)

## **Faculté des lettres**

- 3 sections (langue et littérature françaises, langues et littératures vivantes, philosophie et histoire), composées de 11 départements
- École de langue et de civilisation françaises (ELCF)

## **Faculté des sciences économiques et sociales (SES)**

- 3 sections et un département rattaché à la Faculté :
  - Sciences sociales (4 départements : science politique, sociologie, géographie et histoire économique et sociale)
  - Sciences économiques (2 départements : économie politique et économétrie)
  - Hautes études commerciales (HEC)
- Département de systèmes d'information

## **Faculté de droit**

- Sections de droit privé et de droit public
- Département d'histoire du droit et des doctrines juridiques et politiques
- Centre d'études juridiques européennes
- Centre d'étude, de technique et d'évaluation législatives
- Centre de droit bancaire et financier

## **Faculté autonome de théologie protestante**

- Institut romand de systématique et d'éthique (IRSE)
- Institut d'histoire de la Réformation (IHR)

### **Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE)**

- 2 sections (psychologie, sciences de l'éducation)
- 1 unité des technologies de formation et d'apprentissage

### **École de traduction et d'interprétation (ETI)**

- 3 départements:
  - Département français de traductologie et de traduction
  - Département multilingue de traductologie et de traduction
  - Département de traitement informatique multilingue
- 1 unité directement rattachée à l'École:
  - Unité multilingue d'interprétation

### **Institut des sciences de l'environnement (ISE)**

- Enseignements de 2<sup>e</sup> cycle

### **Les organes qui assurent le fonctionnement de l'Université sont:**

- Au niveau de la faculté: décanat, conseil participatif
- Au niveau de l'Université: Rectorat, CRD (conseil rectorat – décanats), Assemblée de l'Université

# Quelques chiffres

|                                  |                     |
|----------------------------------|---------------------|
| Total Université de Genève ..... | 12'479 étudiant-e-s |
| Total avec instituts .....       | 13'379 étudiant-e-s |

## D'où viennent-ils-elles?

|                                     |               |
|-------------------------------------|---------------|
| Canton de Genève .....              | 5'757 (43%)   |
| Cantons suisses (sans Genève) ..... | 2'835 (21.2%) |
| De l'étranger .....                 | 4'787 (35.8%) |

## Où sont-ils?

|                              |       |
|------------------------------|-------|
| Sciences .....               | 1'916 |
| Médecine (inclus EEPS) ..... | 1'456 |
| Lettres (inclus ELCF) .....  | 1'872 |
| SES .....                    | 3'038 |
| Droit .....                  | 1'493 |
| Théologie .....              | 140   |
| FPSE .....                   | 1'984 |
| IA .....                     | 39    |
| ETI .....                    | 468   |
| IEUG .....                   | 73    |
| IHEID .....                  | 873   |
| HEI .....                    | 1     |
| IUED .....                   | 2     |
| CEO .....                    | 24    |

Chiffres arrêtés mi-décembre 2008

# Contacts à l'UNIGE

## Faculté des sciences

|                                                                                                             |                     |               |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------|
| Sciences III, 30 quai Ernest-Ansermet, 1211 Genève 4                                                        | T.                  | F.            |
| <b>Secrétariat:</b>                                                                                         | 022/379 66 61/62/63 | 022/379 67 16 |
| <b>Conseiller aux études:</b> M. Xavier Chillier                                                            | 022/379 67 15       |               |
| Lundi de 17h00 à 18h00, mardi de 10h00 à 12h00<br>et sur rendez-vous<br>conseiller-etudes-sciences@unige.ch |                     |               |
| <b>Espace administratif:</b>                                                                                |                     |               |
| Uni Dufour, 24 rue du Général-Dufour, 1211 Genève 4                                                         |                     |               |
| M. Joao Pedro Carvalho Lopes                                                                                | 022/379 76 94       | 022/379 79 34 |
| Pedro.Carvalho@unige.ch                                                                                     |                     |               |

## Faculté de médecine

|                                                                                     |                     |               |
|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------|
| CMU, 1 rue Michel-Servet, 1211 Genève 4                                             | T.                  | F.            |
| <b>Secrétariat:</b>                                                                 | 022/379 50 12/13/15 | 022/379 50 02 |
| <b>Conseillers(ère) aux études:</b>                                                 |                     |               |
| Prof. Martine Collart: <b>1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années</b> | 022/379 50 15       |               |
| sur rendez-vous le mardi matin de 10h00 à 12h00<br>Martine.Collart@unige.ch         |                     |               |
| Prof. Jean-François Balavoine: <b>4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années</b>         | 022/379 50 13       |               |
| sur rendez-vous le mercredi de 10h00 à 12h00<br>Jean-Francois.Balavoine@unige.ch    |                     |               |
| Prof. Philippe de Moerloose: <b>6<sup>e</sup> année</b>                             | 022/379 50 12       |               |
| sur rendez-vous le lundi de 10h30 à 12h00<br>Philippe.deMoerloose@hcuge.ch          |                     |               |
| <b>Espace administratif:</b>                                                        |                     |               |
| Uni Dufour, 24 rue du Général-Dufour, 1211 Genève 4                                 |                     |               |
| M. Joao Pedro Carvalho Lopes                                                        | 022/379 76 94       | 022/379 79 34 |
| Pedro.Carvalho@unige.ch                                                             |                     |               |

## Institut des sciences du mouvement et de la médecine du sport – (ISMMS)

|                                                     |               |               |
|-----------------------------------------------------|---------------|---------------|
| 10 rue du Conseil-Général, 1205 Genève              | T.            | F.            |
| <b>Secrétariat:</b>                                 | 022/379 00 27 | 022/379 00 35 |
| <b>Conseillers aux études:</b>                      |               |               |
| M. Peter Holenstein                                 | 022/379 00 27 |               |
| Sur rendez-vous<br>Peter.Holenstein@unige.ch        |               |               |
| M. Benoît Lenzen                                    | 022/379 00 27 |               |
| Sur rendez-vous<br>Benoit.Lenzen@unige.ch           |               |               |
| <b>Espace administratif:</b>                        |               |               |
| Uni Dufour, 24 rue du Général-Dufour, 1211 Genève 4 |               |               |
| M. Joao Pedro Carvalho Lopes                        | 022/379 76 94 | 022/379 79 34 |
| Pedro.Carvalho@unige.ch                             |               |               |

## Faculté des lettres

Uni Bastions, 5 rue De-Candolle, 1211 Genève 4  
**Secrétariat:** T. 022/379 73 16/24/37/76 F. 022/379 10 29

---

### Conseiller(ère) aux études:

M<sup>me</sup> Thuy Châu Nguyen 022/379 73 11

Lundi et jeudi de 10h00 à 11h30  
(Orientation des études de baccalauréat universitaire  
et de maîtrise universitaire)

Thuy.Nguyen@unige.ch

M. Olivier Frutiger 022/379 73 13

Sur rendez-vous

(Orientation des études postgrades,  
étudiants de l'extérieur, équivalences, bourses,  
étudiants non-porteurs de maturité)

Olivier.Frutiger@unige.ch

---

### Espace administratif:

Uni Dufour, 24 rue du Général-Dufour, 1211 Genève 4  
M<sup>me</sup> Nicole Schurch 022/379 76 96 022/379 79 34  
Nicole.Schurch@unige.ch

---

## École de langue et de civilisation françaises

Uni Bastions, 5 rue De-Candolle, 1211 Genève 4  
**Secrétariat:** T. 022/379 74 33 F. 022/379 76 81

---

**Conseiller aux études:** M. Laurent Gajo 022/379 74 38

Lundi de 14h00 à 15h00 et jeudi de 11h00 à 12h00

Laurent.Gajo@unige.ch

---

### Espace administratif:

Uni Dufour, 24 rue du Général-Dufour, 1211 Genève 4  
M. Sebastian Aguilar: **lettres de A à K** 022/379 76 95 022/379 79 34  
Sebastian.Aguilar@unige.ch

M<sup>me</sup> Maya Pont: **lettres de L à Z** 022/379 78 49 022/379 79 34  
Maya.Pont@unige.ch

---

## Cours d'été – Cours de français pour non-francophones

5 rue De-Candolle, 1211 Genève 4  
**Secrétariat:** T. 022/379 74 34 F. 022/379 74 39  
elcfete@unige.ch

---

## Faculté des sciences économiques et sociales

|                                                                                                                                |                           |               |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|---------------|
| Uni Mail, 40 bd du Pont-d'Arve, 1211 Genève 4                                                                                  | T.                        | F.            |
| <b>Secrétariat des étudiants :</b>                                                                                             | 022/379 80 14/16/17/18/19 | 022/379 99 19 |
| <b>Secrétariat des conseiller(ères) aux études :</b>                                                                           |                           |               |
| M <sup>me</sup> Annelise Berthouzoz                                                                                            | 022/379 80 06             |               |
| M <sup>me</sup> Magali Pidoux                                                                                                  | 022/379 80 10             |               |
| <b>Conseiller(ères) aux études :</b>                                                                                           |                           |               |
| M <sup>me</sup> Christiane Antoniades                                                                                          | 022/379 80 07             |               |
| Sur rendez-vous (permanence téléphonique)                                                                                      |                           |               |
| Filières : <b>sciences économiques, sociologie, socioéconomie, histoire économique et sociale, géographie, études genre</b>    |                           |               |
| Christiane.Antoniades@unige.ch                                                                                                 |                           |               |
| M. Marc Pochon                                                                                                                 | 022/379 80 78             |               |
| Sur rendez-vous (permanence téléphonique)                                                                                      |                           |               |
| Filières : <b>gestion d'entreprise, finance, comptabilité, contrôle et finance, systèmes d'information et de communication</b> |                           |               |
| Marc.Pochon@unige.ch                                                                                                           |                           |               |
| M <sup>me</sup> Valérie Vulliez                                                                                                | 022/379 80 05             |               |
| Sur rendez-vous (permanence téléphonique)                                                                                      |                           |               |
| Filières : <b>science politique, management public, sciences de la communication et des médias, statistiques, trading</b>      |                           |               |
| Valérie.Vulliez@unige.ch                                                                                                       |                           |               |
| M <sup>me</sup> Monica Gonzalez                                                                                                | 02/379 88 60              |               |
| sur rendez-vous (permanence téléphonique)                                                                                      |                           |               |
| Filière : <b>Baccalauréat universitaire en Relations Internationales</b>                                                       |                           |               |
| Monica.Gonzalez@unige.ch                                                                                                       |                           |               |
| <b>Espace administratif :</b>                                                                                                  |                           |               |
| Uni Dufour, 24 rue du Général-Dufour, 1211 Genève 4                                                                            |                           |               |
| M. Sebastian Aguilar: lettres de A à K                                                                                         | 022/379 76 95             | 022/379 79 34 |
| Sebastian.Aguilar@unige.ch                                                                                                     |                           |               |
| M <sup>me</sup> Maya Pont: lettres de L à Z                                                                                    | 022/379 78 49             | 022/379 79 34 |
| Maya.Pont@unige.ch                                                                                                             |                           |               |

## Faculté de droit

|                                                     |                     |               |
|-----------------------------------------------------|---------------------|---------------|
| Uni Mail, 40 bd du Pont-d'Arve, 1211 Genève 4       | T.                  | F.            |
| <b>Secrétariat :</b>                                | 022/379 84 19/20/21 | 022/379 84 15 |
| <b>Conseillères aux études :</b>                    |                     |               |
| M <sup>me</sup> Caterina Gidari Wassmer             | 022/379 85 63       |               |
| Lundi de 9h00 à 12h00 et sur rendez-vous            |                     |               |
| Caterina.GidariWassmer@unige.ch                     |                     |               |
| M <sup>me</sup> Bita Bertossa                       |                     |               |
| Mardi de 14h00 à 17h00 et sur rendez-vous           | 022/379 86 07       | 022/379 84 15 |
| Bita.Bertossa@unige.ch                              |                     |               |
| <b>Espace administratif :</b>                       |                     |               |
| Uni Dufour, 24 rue du Général-Dufour, 1211 Genève 4 |                     |               |
| M. Henri Liou                                       | 022/379 76 93       | 022/379 79 34 |
| Tchi.Liou@unige.ch                                  |                     |               |

## Faculté autonome de théologie protestante

|                                                                                                  |               |               |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Uni Bastions, 5 rue De-Candolle, 1211 Genève 4                                                   | T.            | F.            |
| <b>Secrétariat (le matin):</b>                                                                   | 022/379 74 22 | 022/379 74 30 |
| <b>Conseiller aux études:</b>                                                                    |               |               |
| M. Jean-Daniel Macchi<br>(bachelor et master)<br>sur rendez-vous<br>Jean-Daniel.Macchi@unige.ch  | 022/379 10 16 |               |
| M. Andreas Dettwiler<br>(formation approfondie)<br>sur rendez-vous<br>Andreas.Dettwiler@unige.ch | 022/379 77 75 |               |
| <b>Espace administratif:</b>                                                                     |               |               |
| Uni Dufour, 24 rue du Général-Dufour, 1211 Genève 4                                              |               |               |
| M. Henri Liou<br>Tchi.Liou@unige.ch                                                              | 022/379 76 93 | 022/379 79 34 |

## Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |               |               |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Uni Mail, 40 bd du Pont-d'Arve, 1211 Genève 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | T.            | F.            |
| <b>Secrétariat:</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 022/379 71 11 | 022/379 90 79 |
| <b>Conseillère aux études:</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |               |               |
| M <sup>me</sup> Valérie Kiciman – Bureau 3125<br>Pour des informations générales:<br>concernant les formations dispensées à la Faculté<br>de psychologie et des sciences de l'éducation<br>Contact par courrier électronique:<br>Valérie.Kiciman@unige.ch                                                                                                                                                                                                                        | 022/379 90 15 |               |
| <b>Conseillères aux études:</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |               |               |
| <b>Section de psychologie:</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |               |               |
| M <sup>me</sup> Anastasie Tryphon – Bureau 3111<br>Baccalauréat et Maîtrise universitaire<br>en psychologie, Maîtrise universitaire en logopédie;<br>équivalences.<br>Réception: Mardi de 10h00 à 12h00 ou sur rendez-vous<br>Anastasie.Tryphon@unige.ch                                                                                                                                                                                                                         | 022/379 82 07 |               |
| <b>Secrétariat de la conseillère aux études:</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |               |               |
| M <sup>me</sup> Martine Pasquali – bureau 3109<br>Réception: lundi de 8h30 à 12h00<br>Martine.Pasquali@unige.ch                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 022/379 90 16 | 022/379 90 49 |
| <b>Secrétariat des étudiants en psychologie:</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |               |               |
| Bureau 3103<br>M <sup>me</sup> Catherine Ona – Catherine.Ona@unige.ch<br>Réception: lundi et mardi de 9h45 à 12h15<br>M <sup>me</sup> Denise Fatio – Denise.Fatio@unige.ch<br>Réception: mardi et mercredi de 9h45 à 12h15<br>M <sup>me</sup> Anne Dia – Anne.Dia@unige.ch<br>Réception: jeudi de 13h45 à 16h15<br>et vendredi de 9h45 à 12h15<br>M <sup>me</sup> Catherine Favre – Catherine.Favre@unige.ch<br>Réception: jeudi de 13h45 à 16h15<br>et vendredi de 9h45 à 12h15 | 022/379 90 19 | 022/379 90 49 |

## Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (suite)

### Secrétariat de logopédie:

M<sup>me</sup> Carole Bigler – bureau P710  
Contact par courrier électronique  
Carole.Bigler@unige.ch

T.  
022/379 91 55

F.

---

### Secrétariat des doctorants et de TECFA:

M<sup>me</sup> Véronique Moreau-Fegly – Bureau 3166  
Réception: sur rendez-vous  
Veronique.Moreau@unige.ch

022/379 90 90

---

### Espace administratif:

Uni Dufour, 24 rue du Général-Dufour, 1211 Genève 4  
M. Henri Liou  
Tchi.Liou@unige.ch

022/379 76 93

022/379 79 34

---

### Section des sciences de l'éducation:

#### Conseillère aux études:

M<sup>me</sup> Pascale Pasche-Provini – Bureau 3199  
• Information sur les programmes d'études de la section des sciences de l'éducation et les règlements d'études, admissions  
• Entretiens individuels lors de l'immatriculation et/ou pendant les parcours d'études (orientation, débouchés, gestion de programmes d'études, bilans, programmes d'échanges)  
• Equivalences: les demandes sont à faire lors de l'immatriculation auprès de l'Espace administratif ou par écrit auprès de la conseillère aux études au plus tard la semaine d'inscription aux cours en joignant les justificatifs

022/379 90 11

Réception: Lundi et mercredi de 10h00 à 12h00 sans rendez-vous (permanence)

Lundi et mardi après-midi sur rendez-vous (secrétariat)

022/379 90 12

Pascale.Pasche-Provini@unige.ch

---

#### Secrétariat de la Conseillère aux études:

M<sup>me</sup> Caroline Tulli – Bureau 3197  
Réception: Lundi matin de 9h30 à 11h30 et mardi après-midi de 14h00 à 16h30  
Caroline.Tulli@unige.ch

022/379 90 12

022/379 90 35

---

#### Secrétariat des étudiants:

##### Étudiants Lettres de A à J

(Baccalauréat, Maîtrises et Certificat complémentaire) et étudiants MAS «Analyse du travail et construction des compétences professionnelles»

M. Bouchaib Belkouch – Bureau 3193  
Bouchaib.Belkouch@unige.ch

022/379 90 14

022/379 90 35

##### Étudiants Lettres de K à Z

(Baccalauréat, Maîtrises et Certificat complémentaire)

M<sup>me</sup> Patricia Darre – Bureau 3193  
Réception: du lundi au jeudi de 9h30 à 11h30, mardi et mercredi après-midi de 14h00 à 16h30  
Patricia.Darre@unige.ch

022/379 90 13

022/379 90 35

## Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (suite)

|                                                                                                                                                                                          |               |               |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| <b>Secrétariat des étudiants TECFA/MALTT/DOCTORAT:</b>                                                                                                                                   | T.            | F.            |
| M <sup>me</sup> Véronique Moreau-Fegly – Bureau 3166                                                                                                                                     | 022/379 90 90 |               |
| Réception: sur rendez-vous<br>Formulaires, plan d'études et règlement d'études<br>Veronique.Moreau@unige.ch                                                                              |               |               |
| <b>Conseillère aux études pour TECFA:</b>                                                                                                                                                |               |               |
| M <sup>me</sup> Valérie Kiciman – Bureau 3125                                                                                                                                            | 022/379 90 15 |               |
| Contact par courrier électronique:<br>Valérie.Kiciman@unige.ch                                                                                                                           |               |               |
| <b>Secrétariat LME:</b>                                                                                                                                                                  |               |               |
| M <sup>me</sup> Catherine Lenoir – Bureau 4363                                                                                                                                           | 022/379 91 35 | 022/379 91 39 |
| Catherine.Lenoir@unige.ch<br>Réception: du lundi au jeudi de 9h30 à 11h30 –<br>Mardi et mercredi après-midi de 13h30 à 16h00<br>Dépôt des dossiers LME (au plus tard le 12 janvier 2009) |               |               |
| <b>Responsable des réseaux de formateurs de terrains LME:</b>                                                                                                                            |               |               |
| M <sup>me</sup> Susanne Hagemann – Bureau 4356                                                                                                                                           | 022/379 91 36 |               |
| Susanne.Hagemann@unige.ch                                                                                                                                                                |               |               |
| <b>Secrétariat:</b>                                                                                                                                                                      |               |               |
| M <sup>me</sup> Dominique Oestreicher-Badaf – Bureau 4374                                                                                                                                | 022/379 91 87 |               |
| Réception: le matin<br>Dominique.Oestreicher@unige.ch                                                                                                                                    |               |               |
| <b>Secrétariat des étudiants DUFA/CEDASF:</b>                                                                                                                                            |               |               |
| M <sup>me</sup> Caroline Sahlé – Bureau P-201                                                                                                                                            | 022/379 98 45 | 022/379 98 54 |
| Caroline.Sahlé@unige.ch                                                                                                                                                                  |               |               |
| <b>Secrétariat MAS théories et pratiques et dispositifs de formation d'enseignants-es/DESS:</b>                                                                                          |               |               |
| M <sup>me</sup> Marie-Christine Philippe – Bureau 3132                                                                                                                                   | 022/379 90 76 |               |
| Marie-Christine.Philippe@unige.ch                                                                                                                                                        |               |               |
| <b>Espace administratif:</b>                                                                                                                                                             |               |               |
| Uni Dufour, 24 rue du Général-Dufour, 1211 Genève 4                                                                                                                                      |               |               |
| M. Henri Liou                                                                                                                                                                            | 022/379 76 93 | 022/379 79 34 |
| Tchi.Liou@unige.ch                                                                                                                                                                       |               |               |

## École de traduction et d'interprétation

|                                                                      |               |               |
|----------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Uni Mail, 40 bd du Pont-d'Arve, 1211 Genève 4                        | T.            | F.            |
| <b>Secrétariat:</b>                                                  | 022/379 87 08 | 022/379 87 16 |
| <b>Conseillère aux études: M<sup>me</sup> Doris Schmidt Fourmont</b> | 022/379 87 07 | 022/379 87 16 |
| Sur rendez-vous<br>Doris.Schmidt@unige.ch                            |               |               |
| <b>Espace administratif:</b>                                         |               |               |
| Uni Dufour, 24 rue du Général-Dufour, 1211 Genève 4                  |               |               |
| M <sup>me</sup> Nicole Schurch                                       | 022/379 76 96 | 022/379 79 34 |
| Nicole.Schurch@unige.ch                                              |               |               |

## Institutions rattachées à l'Université de Genève

|                                                                                                                                                  | T.                            | F.                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|---------------------|
| <b>Centre universitaire d'informatique</b><br>Site Battelle, bâtiment A, 7 rte de Drize, 1227 Carouge                                            | 022/379 01 01/12 12           | 022/379 00 79/12 15 |
| <b>Centre interfacultaire de neurosciences</b><br>CMU, 1 rue Michel-Servet, 1211 Genève 4                                                        | 022/379 53 78                 | 022/379 54 02       |
| <b>Centre interfacultaire en sciences affectives (CISA)</b><br>7 rue des Battoirs, 1205 Genève                                                   | 022/379 98 00                 | 022/379 98 44       |
| <b>Institut des sciences de l'environnement</b><br>Site Battelle, Bâtiment D, 7 rte de Drize, 1227 Carouge                                       | 022/379 07 99                 | 022/379 07 89       |
| <b>Institut universitaire de formation des enseignants (IUFE)</b><br>22 ch. de Pinchat, 1227 Carouge                                             | 022/379 04 01                 | 022/379 04 10       |
| <i>Espace administratif: M. Tchi Liou</i><br>Tchi.Liou@unige.ch                                                                                  | 022/379 76 93                 | 022/379 79 34       |
| <b>Conseillère aux études: M<sup>me</sup> Catherine Walther-Green</b>                                                                            | 022/379 04 37                 | 022/379 04 10       |
| <b>Institut universitaire en finance (Geneva university finance research institute – Gufri)</b><br>Uni Mail, bd du Pont-d'Arve 40, 1211 Genève 4 | 022/379 80 14/<br>16/17/18/19 | 022/379 99 19       |
| <b>Centre interfacultaire de gérontologie</b><br>Site de Battelle, La Villa, 7 rte de Drize, 1227 Carouge                                        | 022/379 37 90                 | 022/379 37 87       |
| <b>Institut européen de l'Université de Genève</b><br>2 rue Jean-Daniel Colladon, 1204 Genève                                                    | 022/379 78 50/51              | 022/379 78 52       |
| <i>Espace administratif: M<sup>me</sup> Nicole Schurch</i><br>Nicole.Schurch@unige.ch                                                            | 022/379 76 96                 | 022/379 79 34       |
| <b>Institut d'histoire de la Réformation</b><br>Uni Bastions, 5 rue De-Candolle, 1211 Genève 4                                                   | 022/379 71 28                 | 022/379 71 33       |
| <b>Institut romand de systématique et d'éthique (IRSE)</b><br>Uni Bastions, 5 rue De-Candolle, 1211 Genève 4                                     | 022/379 74 50                 | 022/379 74 30       |

## Institutions associées à l'Université de Genève

|                                                                                                                                                              | T.               | F.            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|---------------|
| <b>Fondation archives Jean Piaget</b><br>Uni Mail, 40 bd du Pont-d'Arve, 1211 Genève 4                                                                       | 022/379 92 84/85 | 022/379 92 89 |
| <b>Fondation archives Institut Jean-Jacques Rousseau</b><br>Uni Mail, 40 bd du Pont-d'Arve, 1211 Genève 4                                                    | 022/379 91 16    | 022/379 92 99 |
| <b>Fondation archives européennes/Réseau lémanique d'Archives européennes/</b><br><b>Centre européen de Coppet</b><br>Château de Coppet, CP 191, 1296 Coppet | 022/960 71 12    | 022/960 71 11 |
| <b>Institut de hautes études internationales et du développement</b><br>132 rue de Lausanne 132, CP 136, 1211 Genève 21                                      | 022/908 57 57    | 022/908 62 77 |
| <i>Espace administratif:</i><br>Uni Dufour, 24 rue du Général-Dufour, 1211 Genève 4                                                                          |                  |               |
| M. Sebastian Aguilar: <b>lettres de A à K</b><br>Sebastian.Aguilar@unige.ch                                                                                  | 022/379 76 95    | 022/379 79 34 |
| M <sup>me</sup> Maya Pont: <b>lettres de L à Z</b><br>Maya.Pont@unige.ch                                                                                     | 022/379 78 49    | 022/379 79 34 |
| <b>Institut œcuménique de Bossey</b><br>P.O.Box 1000, 1299 Crans-près-Céligny                                                                                | 022/960 73 00    | 022/960 73 10 |
| <i>Espace administratif: M<sup>me</sup> Nicole Schurch</i><br>Nicole.Schurch@unige.ch                                                                        | 022/379 76 96    | 022/379 79 34 |
| <b>Institut romand de recherche numérique en physique des matériaux</b><br>PHB, Ecublens, 1015 Lausanne                                                      | 021/693 33 00    | 021/693 44 44 |
| <b>Institut romand d'histoire de la médecine et de la santé</b><br>CMU, Case postale, 1211 Genève 4                                                          | 022/379 57 91    | 022/379 57 92 |

# Calendrier universitaire

## Calendrier universitaire 2009-2010

### SEMESTRE D'AUTOMNE 2009-2010

|                   |          |                              |                      |
|-------------------|----------|------------------------------|----------------------|
|                   |          |                              | 14 semaines de cours |
| Début des examens | Lundi    | 24 août 2009                 |                      |
| Fin des examens   | Vendredi | 11 septembre 2009            | 3 semaines           |
| Début des cours   | Lundi    | 14 septembre 2009            |                      |
| Fin des cours     | Vendredi | 18 décembre 2009             | 14 semaines          |
| <b>Noël</b>       |          |                              |                      |
| Début des examens | Lundi    | 1 <sup>er</sup> février 2010 |                      |
| Fin des examens   | Vendredi | 19 février 2010              | 3 semaines           |

### SEMESTRE DE PRINTEMPS 2010

|                   |          |                            |                      |
|-------------------|----------|----------------------------|----------------------|
|                   |          |                            | 14 semaines de cours |
| Début des cours   | Lundi    | 22 février 2010            |                      |
| Fin des cours     | Jeudi    | 1 <sup>er</sup> avril 2010 | 6 semaines           |
| <b>Pâques</b>     |          | <b>4 avril 2010</b>        |                      |
| Reprise des cours | Lundi    | 12 avril 2010              |                      |
| Fin des cours     | Vendredi | 4 juin 2010                | 8 semaines           |
| Début des examens | Lundi    | 7 juin 2010                |                      |
| Fin des examens   | Vendredi | 25 juin 2010               | 3 semaines           |
| Début des examens | Lundi    | 30 août 2010               |                      |
| Fin des examens   | Vendredi | 17 septembre 2010          | 3 semaines           |

**Dies Academicus 2010: vendredi 15 octobre**

## Calendrier universitaire 2010-2011

### SEMESTRE D'AUTOMNE 2010-2011

|                   |          |                   |                      |
|-------------------|----------|-------------------|----------------------|
|                   |          |                   | 14 semaines de cours |
| Début des examens | Lundi    | 30 août 2010      |                      |
| Fin des examens   | Vendredi | 17 septembre 2010 | 3 semaines           |
| Début des cours   | Lundi    | 20 septembre 2010 |                      |
| Fin des cours     | Vendredi | 24 décembre 2010  | 14 semaines          |
| <b>Noël</b>       |          |                   |                      |
| Début des examens | Lundi    | 17 janvier 2011   |                      |
| Fin des examens   | Vendredi | 11 février 2011   | 3 semaines           |

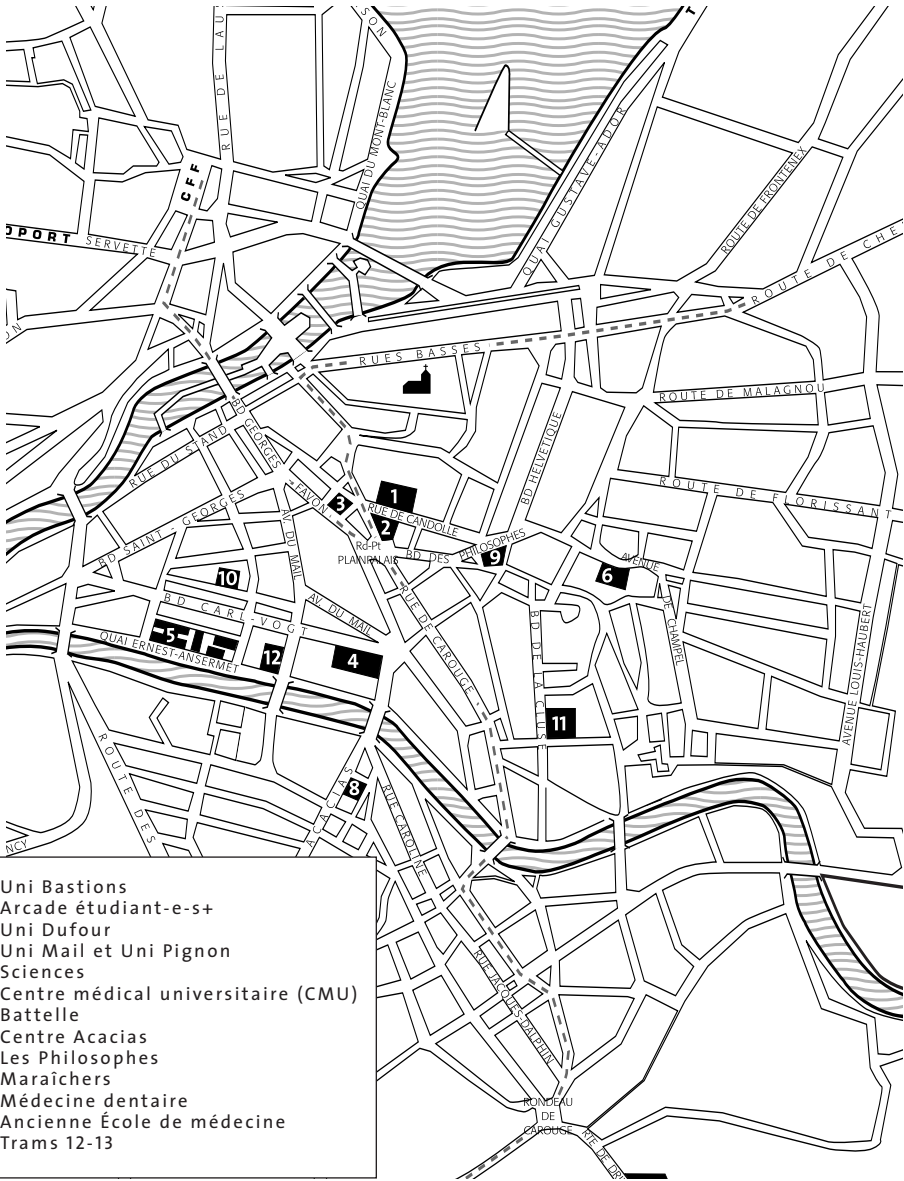
### SEMESTRE DE PRINTEMPS 2011

|                   |          |                      |                      |
|-------------------|----------|----------------------|----------------------|
|                   |          |                      | 14 semaines de cours |
| Début des cours   | Lundi    | 21 février 2011      |                      |
| Fin des cours     | Jeudi    | 21 avril 2011        | <b>9 semaines</b>    |
| <b>Pâques</b>     |          | <b>24 avril 2011</b> |                      |
| Reprise des cours | Lundi    | 2 mai 2011           |                      |
| Fin des cours     | Vendredi | 3 juin 2011          | 5 semaines           |
| Début des examens | Lundi    | 3 mai 2011           |                      |
| Fin des examens   | Vendredi | 24 juin 2011         | 3 semaines           |
| Début des examens | Lundi    | 29 août 2011         |                      |
| Fin des examens   | Vendredi | 16 septembre 2011    | 3 semaines           |

**Dies Academicus 2011: vendredi 14 octobre**

*Dates données sous toutes réserves, prière de vérifier avec les facultés*

# Plan de situation des bâtiments universitaires





uni sans fumée



**étudiant+**  
un plus pour la réussite de vos études

**UNIVERSITÉ DE GENÈVE**  
Espace administratif des étudiant-e-s  
24 rue du Général-Dufour  
CH-1211 Genève 4